
Architectes de Campagne

Concevoir en milieu rural

Benoît Dubuget
Novembre 2015

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE LYON



MEMOIRE DE MASTER - *sous la direction de William VASSAL*
DOMAINE D'ÉTUDES DE MASTER « MATÉRIALITÉ EN PROJET »
sous la direction de CHANTAL DUGAVE & WILLIAM HAYET
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

Mémoire de Master
réalisé à l'Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Lyon,
sous la direction de William VASSAL.

© Benoît Dubuget, Lyon, 2015

Avant Propos

Mon père ne supportait plus la ville alors que nous étions dans un quartier théâtre de nombreuses tensions. Cette tension sociale était palpable dans la vie quotidienne : des commerces fermaient, les caves étaient fréquemment visitées. La sensation de ne pas être à sa place s'est accentuée avec le manque profond et persistant de lieux de nature.

Puis grâce à une maison secondaire, la campagne s'est naturellement imposée comme mon terrain de jeu favori. Dès l'enfance, j'ai ainsi appris à développer un lien intime et profond avec ce milieu. Refuge de tous mes temps libres, les jeux enfantins s'appuyaient sur les matériaux naturellement présents : un branche, un lézard, une motte de terre, un rocher, une sauterelle, de la mousse.

Le regard à l'horizon, il n'était pas envisageable que l'espace soit clos, ni fini. Le nez sous les fougères, les odeurs de champignons, mousses et lichens ont éveillé mes sens. Quelle que soit la dimension, la saison ou le climat, l'espace tout entier m'emplissait, de toutes ses particules en sustentation.

Aujourd'hui adulte, la campagne est devenue mon lieu de vie de manière intuitive. Résolument néo-rural, il a été mon lieu d'activité professionnelle et sociale. C'est ainsi que l'exercice de ma profession nécessite un temps d'arrêt, de recul et de théorisation de cet espace si particulier. Loin des clichés, ou même d'unique intuitions intimes, il s'agit à travers ce mémoire de s'interroger sur la place réelle des aménageurs d'espaces au sein des campagnes, en s'appuyant sur un corpus théorique actualisé des approches.

« Deux choses :

La ville : l'une qui est une musique produite

La campagne : l'autre qui est une musique écoutée »

Paul Claudel

Remerciements

... aux William(s) pour leur accompagnement au long court, sans détours, d'une pertinence et d'une efficacité rare.

... à Chantal pour son enthousiasme constant.

... à ma compagne pour l'amour diffusé au cours de toutes ces années impossibles, pour son soutien et son regard. Sans bornes.

... à mes enfants pour leur patience et mes absences, pour leurs yeux emplis de curiosité et d'énergie.

Introduction

Les territoires ruraux apparaissent de prime abord comme ancestraux. Ils représentent environ 82% de notre territoire, pour environ 25% de la population française¹. Son aménagement s'appuie sur une culture agricole héritée des siècles précédents.

Pour autant, les professionnels de l'aménagement de l'espace (urbanistes, architectes, paysagistes) sont face à de nouveaux espaces où les enjeux ont changé. Cela interroge la manière d'exercer ces métiers dans ces territoires où les populations, les métiers, les acteurs, les économies, et les enjeux sociétaux ont évolué.

La représentation villageoise paraît être un véritable point référentiel, tant par les typo-morphologies du bâti², que par ses représentations symboliques³ ou imaginaires. Le village est assimilé à la commune, premier étage territorial. De la même manière que pour la ville héritée, très souvent plus riche de significations sociales que les nouveaux espaces, les villages ont une dimension symbolique riche et dense, reliée à leur antériorité historique.

Afin de mieux comprendre les dynamiques propres des campagnes actuelles, d'en appréhender toutes les spécificités, il est nécessaire d'en faire une description affinée. Il s'agit en finalité de permettre aux professionnels de faire projet et d'imaginer de nouvelles formes d'habiter la ruralité.

Notre première partie portera donc sur une description affinée des espaces ruraux, en s'appuyant tout d'abord sur les travaux de géographes^{4/5/6}, de sociologues, ou sur les rapports territoriaux édités au début des années 2000¹. Ces données factuelles permettent une approche rationnelle, documentée et affranchie des représentations urbano-centrées⁷, qui souvent ne perçoivent les campagnes que comme

1 Datar, 2003. Quelle France rurale pour 2020 - Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, 64p.

2 Auteurs Multiples, 1978-1984. Corpus de l'architecture rurale française. Parmi 18 volumes, Berger-Levrault Editions, Lyonnais : Claude Royer, 1979. Dauphiné : Henri Raulin, 1977.

3 WIEL M., 1999. La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée, Mardaga, Sprimont, 149 p.

4 GRAVIER J-F., 1947. Paris et le désert français, Flammarion (1958), Paris, 280 p.

5 KAYSER B., 1990. La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental, Revue de géographie de Lyon, vol. 65, numéro 65-3, p. 221-222.

6 Le rural : nouvel espace d'inventivité politique ? Avec Dominique Marchais et Emmanuel Roux. Organisé dans le cadre du festival Mode d'emploi de la Villa Gillet, Lyon, 2014

un territoire meurtri par l'exode rural d'après-guerre. Les géographes ont largement étudié ces territoires ruraux par une approche cartographique et géographique. Le territoire est décrit par le prisme du paysage, en opposition avec les descriptions des milieux urbains.

Les recherches plus récentes, quelles que soient leur support⁸, abordent souvent la question du monde rural par une approche pluridisciplinaire. Par cette approche, les auteurs traitent les aspects sociologiques, économiques ou politiques de la ruralité, au delà de la question agricole ou paysagère. Soulignons que les mobilités facilitées, les nouvelles technologies, ou encore le phénomène néo-rural, sont venus complexifier les dynamiques subtiles des territoires ruraux. La nécessité de repenser les campagnes comme un espace dynamique de développement est révélée. A l'instar des publications de Perrier-Cornet⁹, de nombreux professionnels de l'aménagement du territoire, ont commencé à percevoir la richesse de ces territoires. Ainsi, Hervieu et Viard¹⁰ évoquent-ils la notion d'archipel, et de réseau fragmenté, Didier Boutet¹¹ la notion d'urbanisme rural, et Bénédicte Grosjean¹² celle de ville diffuse.

Plus récemment, un public plus large, moins spécialiste, accède à une cette approche heuristique des territoires ruraux. Les débats récents de la Villa Gillet⁶, les dossiers de presse dans des revues d'architecture¹³, ou encore l'apparition de sites ruraux dans l'Europan #13 en sont les manifestations. Ce regain d'intérêt dénote des enjeux sociétaux, l'émergence de franges entières de territoires où tout est à repenser.

A partir du corpus d'ouvrages traitants de l'urbanisme rural, il s'agira donc de préciser le vocabulaire, les concepts et les caractérisations des espaces ruraux. Véritable état de la question et des réflexions en cours sur l'urbanisme rural, l'objectif de cette partie sera de tenter de définir l'espace rural le plus précisément possible, afin d'en comprendre toutes les dynamiques intrinsèques. Dans un premier temps, nous émettrons l'hypothèse que le milieu rural est un territoire

7 GUILLOT X., 2010. Espace rural et Projet spatial, volume 1 réflexion introductive, stratégies pédagogiques, Université de Saint-Etienne, Saint Etienne, 236p.

8 La ligne de partage des eaux, 2014, réal : Dominique Marchais, Zadig films, 1h48

9 PERRIER-CORNET P.(dir.), 2002. Repenser les campagnes. Aube, Paris, 279 p.

10 HERVIEU B., VIARD J., 2001. L'archipel paysan. La fin de la république agricole, Aube, Paris, 124 p.

11 BOUTET D., 2004. Pour un urbanisme rural, L'Harmattan, Paris, 226 p.

12 GROSJEAN B., 2010. Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse », Mardaga, Wavre, 349p.

13 DANA K., 2015. Architectes de campagne. Revue D'A – d'architecture N°232, 29 p.

complexe, en mutation, pour lequel les acteurs de l'aménagement de l'espace ont une vision erronée, fondée sur des idées préconçues ou un tropisme urbain prépondérant. Dans un second temps, nous ferons le postulat de l'existence de dynamiques endogènes propres à la ruralité, en dehors du champ urbain. Enfin, nous émettrons l'hypothèse que de nombreux freins à la pratique de l'urbanisme rural existent et engendrent une inertie du développement de projets d'urbanisme et d'architecture.

Notre deuxième partie traitera donc de projets de spatialisation du territoire rural réalisés en France (Vallée du Mené, Biovallée Drôme), en Suisse (Monte Carasso par Snozzi) et en Espagne (Casa Rural par RCR Arquitectes). Il s'agira de présenter une analyse d'études de cas afin d'en dégager les éléments signifiants propres au contexte de ces projets, entre tradition agricole et recomposition urbaine architecturée. Nous tenterons de montrer comment les architectes agissent au sein de ces territoires, en particulier en s'attellant à identifier les freins à l'exercice du métier.

Notre troisième partie interrogera nos pratiques architecturales en milieu rural. Cette dernière partie, plus prospective, formulera des thèmes de travail à prendre en considération dans le métier d'architecte de campagnes. Plus précisément, il s'agira de s'interroger sur la spécificité des projets ruraux, et les réponses possibles à apporter par les professionnels de l'aménagement du territoire.

La ruralité, au même titre que d'autres territoires, doit devenir un véritable support de travail des architectes, avec ses spécificités, ses économies de moyens, et ses enjeux propres.



Partie 1

Espace rural :
un territoire en mutation

1.1 - Représentation traumatique ou nostalgique ?

La ruralité évoque, chez tous, un imaginaire. Qu'il soit empreint de la nostalgie d'une France déchue, ou simplement du bonheur olfactif de la rosée sur l'herbe fraîchement coupée, le milieu rural est empli de connotations et présupposés positifs. Les affiches électorales des candidats aux élections présidentielles de la 5^{ème} république nous permettent de percevoir le message sous-jacent élaboré par les communicants : valeurs communes, traditions, apaisement, espace naturel, écologie, ...



Affiche de François Mitterrand pour la campagne présidentielle de 1981.



Affiche de Nicolas Sarkozy pour la campagne présidentielle de 2012.

La vision romantique de la nature, issue du XIX^{ème} Siècle, participe à une perception aujourd'hui désuète de la campagne, offrant au citoyen une image idyllique de l'espace rural.



The Woodland Glade
Peder Mork Mønsted - 1883

Par ailleurs, la ruralité n'est pas aisée à circonscrire et nous pouvons constater qu'elle est souvent définie en bas relief de l'urbanité. Nous parlons d'ailleurs de périurbain, et non de péri-rural, même si l'on comprend qu'au vu de la nodalité des villes, le péri-urbain renvoie à la notion d'entouragement, d'englobement.

Pourtant, les villes ont phagocyté l'intensité sociale, et ont fini par en siphonner les campagnes. La mécanisation agricole est venue reléguer la fonction nourricière en second plan, derrière l'intensité urbaine. Nous pourrions rappeler que ce traumatisme a été largement soutenu par des politiques conjointes d'État. En

premier lieu, le plan Monnet de 1946, première politique planifiée et destinée à moderniser l'économie française après la seconde guerre mondiale. Son volet agricole prévoit la création du Crédit Agricole et la favorisation de la mécanisation des exploitations. Comme évoqué dans le reportage *Adieu Paysans*¹, l'arrivée du tracteur a profondément modifié les paysages.



l'Almanach 1955 du Paysan Breton
Presses de l'Imprimerie Commerciale
des Nouvelles de Rennes



La période du remembrement, porté par François Tanguy-Prigeant ancien résistant et député, a porté un coup fatal à ce que le paysan a de plus cher : sa terre. La terre, souvent obtenue par héritage, est la principale source de revenu. Le remembrement visait à proposer des échanges de parcelles entre exploitations afin de reconstituer des parcelles d'exploitations plus vastes. Ce qui peut paraître comme rationnel du point de vue de l'aménagement du territoire depuis Paris, l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'échanger des lopins de terres, porteurs d'héritages, de ressources diverses, et d'un attachement particulier à l'échelle du village. Le paysage a été transformé par le remembrement, en particulier pour les bocages et les fossés. Puis, la généralisation de la solution des semences sélectionnées, porté par la toute jeune INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) créée en 1946, provoque une hausse importante des rendements.

Ainsi, la mécanisation, les semences sélectionnées, et le remembrement sont considérés comme les principales causes de l'exode rural. L'urbanisation importante des villes peut donc être mise en lien avec l'industrialisation de l'agriculture.

L'ouvrage de Gravier², est une dénonciation de la centralisation. L'auteur montre la perception du monde rural comme une campagne uniforme, en dichotomie de Paris, dans toutes les politiques d'aménagement du territoire. Il y dénonce une capitale qui siphonne les

1 Adieu paysans, 2014, réal : Audrey Maurion, auteurs : Alain Moreau, Jean Rozat, Program 33, 56 min

2 GRAVIER J-F, 1947. Paris et le désert français, Flammarion (1958), Paris, 280 p.

territoires agricoles, vassalisés au service de Paris. Cette dénonciation ne suffira pas à empêcher de faire entrer le monde agricole dans une véritable économie européenne, avec la création de la PAC (Politique Agricole Commune) en 1957. Son sort est scellé, et le malaise paysan pourrait se résumer à deux faits particuliers: l'occupation des terres de l'acteur Jean Gabin en 1962³, et la chanson *La Montagne* de Jean Ferrat. Le premier fait nous montre la lutte paysanne envers tout ce qui vise à utiliser les terres à d'autres fins que comme une ressource économique. C'est aujourd'hui encore une résistance psychologique fréquente dans le monde paysan.

Quant à La chanson de Jean Ferrat⁴ elle décrit l'exode paysan dès les premières paroles :

« Ils quittent un à un le pays
Pour s'en aller gagner leur vie
Loin de la terre où ils sont nés
Depuis longtemps ils en rêvaient
De la ville et de ses secrets
Du formica et du ciné [...]»

Dès lors, les campagnes sont souvent perçues par le prisme d'un territoire ayant subi l'exode rural, vidée de ses habitants et de ses activités ou seules subsistent le folklore agricole (fête du boudin, danses traditionnelles,...).

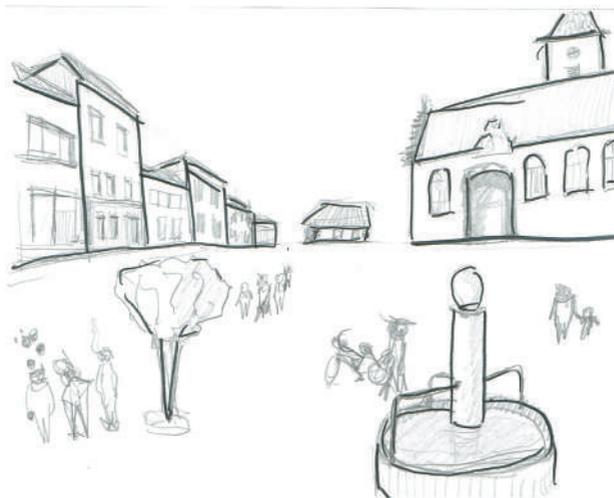
Cette persistance imaginaire semble nourrir une approche déformée de la réalité des territoires ruraux, qui oscille entre une représentation péjorative issue d'un traumatisme, et d'une image enjolivée d'une nature romantique.

3 Vigneux J., 1981. Croissance et contestations. 1958, Seuil, 207p.

4 Ferrat J., 1964. *La Montagne*, chanson, Barclay, 3min04.

1.2 - Entre repère référentiel et complexité des territoires

Au-delà de ces visions traumatiques ou nostalgiques, la représentation villageoise est aussi un repère référentiel du niveau premier d'organisation urbaine: la commune. Au même titre que la ville, le premier étage territorial est soumis à sa propre symbolique. Marc Wiel⁵ évoque ce phénomène pour les villes : «véritable production culturelle, montrant ses propres valeurs, racontant sa cosmogonie». De la même manière que pour la ville héritée, très souvent plus riche de significations sociales que les nouveaux espaces, les villages ont une dimension symbolique riche et dense, à relier à leur antériorité historique. En s'affranchissant de la prédominance des villes sur l'histoire récente de l'urbanisme, nous pouvons percevoir l'aspect historique et résilient du tissu villageois qui émaille notre territoire.



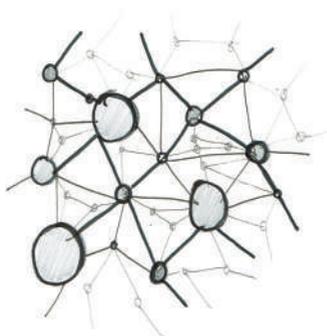
L'idée du village archétypal
©BD

Ainsi, à l'instar de l'étude menée par Bénédicte Grosjean sur la ville diffuse⁶ en Belgique, le maillage des villages est intimement lié aux réseaux de mobilités passés : distance de marche entre les villages, et plus particulièrement au réseau ferré vicinal. L'auteur montre d'abord les caractéristiques du réseau vicinal de transport ferré. Ces réseaux ont la particularité de ne pas comporter de nœuds, mais uniquement des connections divergentes. Ceci permet une mobilité sans nodalités. Les migrations des habitants, quotidiennes ou à l'échelle de plusieurs décennies, montrent la sédimentation des activités au sein des villages, par des successions d'industrialisation, d'activités, à différentes échelles.

5 WIEL M., 1999. La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée, Mardaga, Sprimont, 149 p.

6 GROSJEAN B., 2010. Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse », Mardaga, Wavre, 349p.

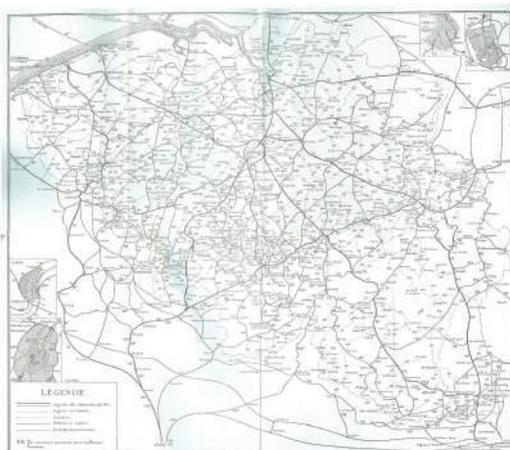
Il s'agit plutôt de germes de territoires existants qui ont commencé à muter et à changer d'activité, puis qui ont fini par se rejoindre. Ce réseau, finement maillé, a donc la caractéristique d'être isotrope. Non planifié, il s'agit d'un réseau issu de nécessités locales. Il n'est pas considéré comme un réseau centralisé vers les agglomérations, mais plutôt comme une toile desservant un maximum de localités, et permettant le soutien aux économies locales, catalyseur d'urbanité.



Représentation
de réseau isotrope
type «ville diffuse»
©BD

Après s'être interrogée sur l'adéquation entre un territoire et la notion de ville diffuse, Bénédicte Grosjean tente de caractériser la ville diffuse à partir de cartographies, de travaux de géographes, et de la comparaison avec les travaux de Rancesco Indovina sur la città diffusa (Venezia 1990, 119p). Cela l'amène à se détacher de la notion de ville

Réseau ferré vicinal belge en 1935
©B.Frippiat



diffuse par plusieurs points : la mobilité impliquée par les centralités et non l'inverse, la notion de planification, l'absence d'organisation par rapport à une centralité influente, l'isotropie des réseaux au maillage horizontal. La densité semble quant à elle ne pas être le critère déterminant de ce type de territoire.

Selon Grosjean⁷, la tentative de définition de ces espaces différenciés, ne devient pertinente que lorsque les échelles sont distinguées. Et ainsi, l'étude des caractères de diffusion des vides et des pleins aux différentes échelles de manière exhaustive (parcelle, îlots, commune, territoire), permet de caractériser la ville diffuse. Le processus de création de cette forme d'urbanisation, semble avoir pris naissance sur les bases des réseaux hydrographiques, des territoires communaux, des réseaux ferrés, et de tout ces marqueurs invariants du territoire.

L'urbanisation dispersée a été étudiée par Grosjean, à travers les phénomènes suivants : mobilité importante, réseau de transport dense et finement maillé, dispersion du marché du travail, et urbanisation sous formes d'habitats individuels agrégés aux villages. Par une approche plus temporelle, le territoire est non dessiné, non planifié, résultat d'une multitude d'interventions à des échelles variées, et d'activités variées. Ces micro-transformations prennent une ampleur et une échelle importante quand on les cumule. Il s'agit d'une somme de quelque chose. Il ne s'agit pas uniquement d'un étalement (type étalement urbain). Il s'agit plutôt de germe de territoires existants qui ont commencé à muter et à changer d'activité, puis qui ont fini par se rejoindre.

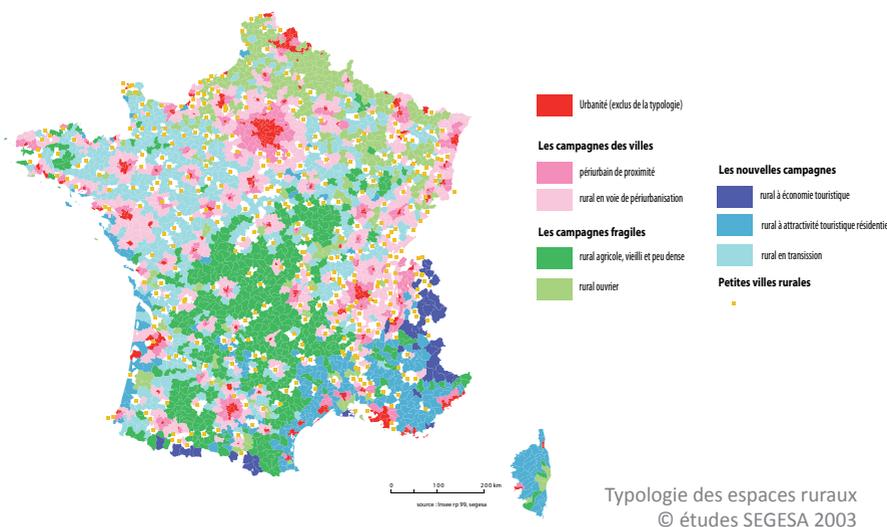


Étalement urbain de 1945 à 1999 dans deux communes de l'Est Lyonnais
Cartographie effectuée dans le cadre de la M1 ENSAL © BD

En France, nous retrouvons la même caractéristique de réseau vicinal, mais ce maillage semble perturbé par les physionomies topographiques plus variées (zones montagneuses, littorales, plaines, ...). En dehors des sphères d'influence des agglomérations, les réseaux sont sensiblement isotropes, uniquement perturbés par la géographie.

Plus encore, par l'aménagement du territoire plus centralisé qu'en Belgique, les réseaux viaires sont centralisés sur les agglomérations. A proximité des métropoles, ils deviennent donc concentriques et polarisés.

Ceci provoque une fragmentation des territoires ruraux⁸ dont les réalités varient fortement au gré des lieux, des paysages, de la proximité avec une métropole, de l'antériorité historique et des économies. Ainsi, de nombreux paramètres offrent une lecture affinée des territoires ruraux.



En 2003, Didier Boutet⁹ s'appuie sur de nombreux travaux de géographes pour montrer les dynamiques de dispersion qui agissent et

8 Datar, 2003. *Quelle France rurale pour 2020 - Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, 64p.
9 BOUTET D., 2004. *Pour un urbanisme rural*, L'Harmattan, Paris, 226 p., p15 à 20.

façonnent les espaces ruraux français, en opposition au processus d'agglomération des villes. D'après l'auteur, on peut y distinguer deux espaces : d'une part les espaces ruraux en prolongement des villes, entre ville dispersée et rural urbanisé, et d'autre part, les espaces qui se situent hors influence urbaine, autour de petites agglomérations. Les premiers sont largement sous influence des villes, tandis que les seconds s'organisent autour de bassins d'emplois.

L'auteur montre que les tentatives de définition de l'espace rural par l'INSEE aboutissent à une vision « en complément des aires urbaines ». Cette définition est en revanche plutôt adaptée à définir les zones péri-urbaines. En excluant les espaces péri-urbain des espaces ruraux, l'auteur propose deux types d'espaces ruraux : l'espace rural dynamique (ou rural intermédiaire), et l'espace rural isolé.

Le premier type pourrait s'apparenter à un bassin de vie avec des niveaux de services, des emplois diversifiés, des équipements proches de ce que l'on peut rencontrer en zone urbaine.

Le second type est plutôt isolé géographiquement, et est souvent sujet à la désertification ou la dévitalisation. Ce que certains appellent la diagonale aride, ou la ligne de partage des eaux¹⁰, de la Meuse aux Pyrénées.

Ces deux types d'espaces constituent l'espace rural, dans toutes ses composantes, et se rejoignent sur les mêmes problématiques, en dehors des influences urbaines, oscillantes entre dynamisme et isolement.

La DATAR¹¹ (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), quant à elle, propose aussi des définitions de l'espace rural basées sur des données socio-économiques. Ainsi en 2003, les espaces ruraux sont dissociés en trois campagnes : les campagnes des villes, les campagnes fragiles, et les nouvelles campagnes. La notion d'attractivité touristique y fait son apparition. Les nouvelles campagnes sont déclinées en fonction de la présence d'une économie touristique et d'un impact résidentiel.

¹⁰ *La ligne de partage des eaux*, 2014, réal : Dominique Marchais, Zadig films, 1h48

¹¹ Datar, 2003. *Quelle France rurale pour 2020* - Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, 64p.

Plus récemment, en 2012, la DATAR a édité de nouvelles cartes¹² où les notions suivantes sont croisées : densité, proximité d'une agglomération, croissance résidentielle, niveaux de revenus, économie, proximité de services. Ce croisement des indicateurs statistiques, permet d'affiner encore l'analyse et la différenciation des territoires ruraux. Nous pourrions traduire ces études socio-économiques par la présentation suivante :

Caractérisation des typologies de ruralités

	Appellation	Situation	Economie	Croissance Résidentielle
	Campagne agricole	Ruralité isolée	Faible et diffuse	Très Faible
	Campagnes vieilles à faible densité	Forte ruralité	Agriculture	Faible
		Ruralité dynamique	Commerce Construction Tourisme Services	modérée
				modérée
	Campagnes des villes, des montagnes et des littoraux	Littoraux et vallées	Commerce Tourisme	soutenue
		Périphérie des villes	Diversifiée Haut niveau de services	forte
				très forte

Sources : DATAR 2012 ©BD

Nous pouvons ainsi retenir que les territoires ruraux sont complexes, et leur analyse varie selon les indicateurs statistiques employés. Cette complexité est amplifiée si l'on ajoute les champs thématiques de paysages, ou démographiques plus précis.

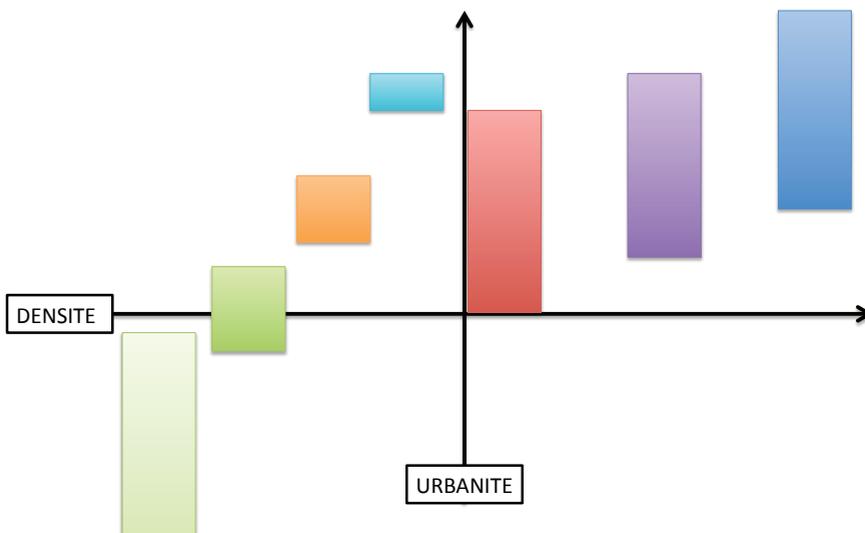
Nous pourrions aussi répartir les territoires ruraux en fonction de leur population, en fonction de leur densité et leur urbanité. C'est à dire de leur capacité à offrir des services équivalents à la ville, une économie pérenne, et une croissance démographique telle qu'elle se traduise par une croissance résidentielle. Ces éléments semblent être nécessaires à la transformation notoire du bâti, car ils se traduisent par de nouveaux

12 DATAR, 2012. *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*, Datar, 80p.

logements, de nouveaux équipements, un réseau viaire adapté, et des variations sociologiques notables au sein des gouvernances locales.

Répartition des typologies de ruralités

Surfaces proportionnelles au nombre d'habitants

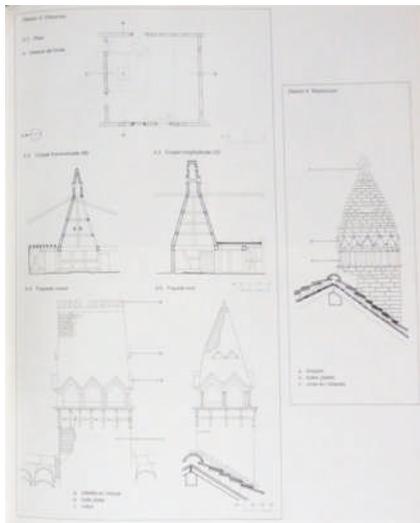


Sources : DATAR 2012 ©BD

Cette approche offre une lecture plus fragmentée des territoires ruraux, et permet d'appréhender les répartitions des populations au sein de nos campagnes (les surfaces représentées sont proportionnelles aux populations – source DIACT 2012).

Cette analyse des territoires ruraux est pourtant relativement éloignée des perceptions communes que nous avons des campagnes françaises. En effet, la notion référentielle du village demeure dans les esprits et interroge par sa persistance mémorielle. Le village peut aussi être perçu comme la production d'une communauté d'hommes, traduisant des modes de vie, des économies, des cultures. Nous y retrouvons des permanences dans le bâti ou les paysages. Témoins du passé, ces permanences sont aujourd'hui des marqueurs culturels, car ils ramènent à un passé commun, et à sa résilience. Les usages ont changé, et l'antériorité des permanences joue le rôle ambivalent de

nous forger une culture commune, et aussi de nous montrer les mutations de nos usages à travers les époques.

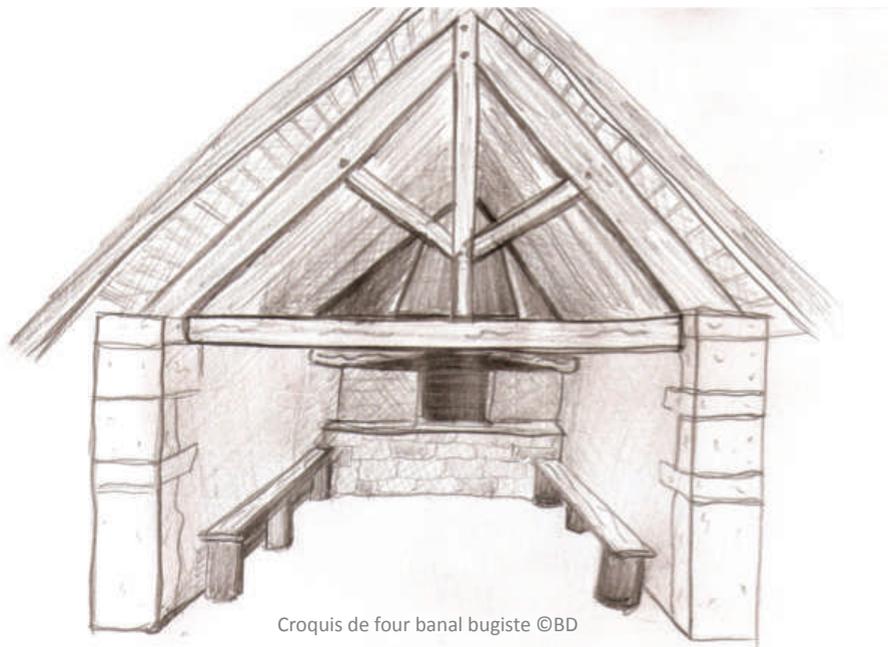


Corpus de l'architecture rurale française.
Lyonnais : Claude Royer,
1979 – page 41

Comme représentée en page 11, l'image archétypale du village rural français inclut une église, une place, une mairie, une fontaine, un lavoir, un four banal,... Nous imaginons sans peine les habitants jouer à la pétanque sous les platanes sur le revêtement minéral et irrégulier de la place.

Quant aux fours banaux, ils ont traversé l'histoire, sans que leur fonction véritable ne soit modifiée à travers le temps. Même si les usages de ce type de bâtiment technique ont largement évolué à travers les siècles, sa fonction initiale de four de cuisson est restée invariante. Parallèlement, leur position à la fois centrale au sein des communautés, et souvent détachée d'autres bâtiments, a permis leur préservation. Leur conception est ainsi un témoignage directement issu du moyen-âge, par leur spatialité, leur situation dans le tissu villageois, et les matériaux utilisés pour leur mise en œuvre. A titre d'exemple, dans le Bugey (Ain), ils demeurent de véritables marqueurs des différentes pratiques constructives mises en œuvre. Les fours banaux semblent ainsi rester un symbole fort de fédération des communautés villageoises contemporaines, autour de cuisson-événement ou diverses manifestations. Par ses fonctions historiques, sociales, par ses tech-

niques constructives, le four banal bugiste demeure un élément fondamental de son patrimoine.



Croquis de four banal bugiste ©BD

Nous pourrions donc faire l'hypothèse que l'antériorité d'éléments bâtis constitue un patrimoine culturel ancestral au sein des villages. Autrement dit, la permanence plus grande des bâtiments au sein des campagnes participe à une référence culturelle commune. Des ouvrages comme le corpus de l'architecture rurale française¹³, dans son entreprise exhaustive de description architecturale de l'habitat pour chaque région de France, sont remarquables, et entretiennent cette culture patrimoniale et mémorielle du bâti rural.

Cependant, malgré la notion patrimoniale, et au delà, celle d'un savoir-faire local, cela n'est pas l'unique représentation à retenir des territoires ruraux. L'ambivalence de nos campagnes semble donc résider entre l'antériorité historique du bâti et des paysages, et la mosaïque des situations complexes rencontrées.

¹³ Auteurs Multiples, 1978-1984. Corpus de l'architecture rurale française. Parmi 18 volumes, Berger-Levrault Editions, Lyonnais : Claude Royer, 1979. Dauphiné : Henri Raulin, 1977.

1.3- La démographie des campagnes

Nous avons vu précédemment que les territoires ruraux recouvrent des réalités relativement complexes, variées et très ambivalentes. Cette situation contrastée, est particulièrement vraie en France, notamment par les conditions conjointes suivantes : variété des paysages, centralisation de l'aménagement du territoire, forte présence de l'agriculture, forte attractivité touristique, réseau viaire primaire largement développé mais avec des « zones blanches ». Ces éléments, s'ils ne sont pas exhaustifs, demeurent des facteurs qui favorisent les forts écarts de situations constatées dans nos campagnes.

Du point de vue strictement démographique, les sources INSEE montrent un excédent dans les territoires ruraux depuis 1975. Rappelons que ces derniers représentent environ 82% de notre territoire¹⁴, pour environ 25% de la population française selon les données INSEE-1de 1999. Ces données varient en fonction des critères permettant de considérer qu'un territoire appartient à une zone rurale. Ainsi ce chiffre est porté à environ 93% à la suite des analyse 2001 s'appuyant sur les données INSEE 2007.

Répartition des communes, de la superficie et de la population selon la typologie des espaces ruraux. Source: DATAR 2011

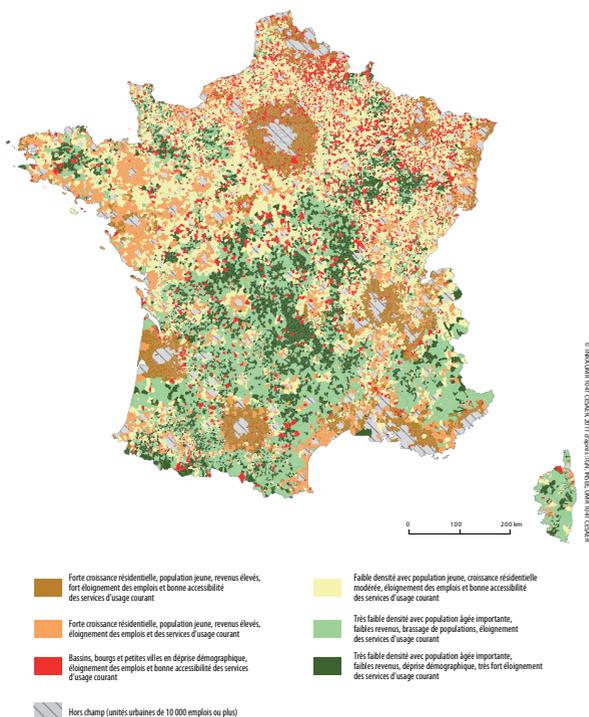
Types d'espace		Nombre de communes	Superficie (km ²)	Population 2007
Les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées				
	densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique	3070	39 161	5 445 075
	diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée	4843	60 642	5 499 432
	densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle	2 535	40 552	5 037 498
Les campagnes agricoles et industrielles				
	sous influence urbaine plus faible	10 523	139 890	5 522 739
Les campagnes vieilles à très faible densité				
	faibles revenus, économie agricole et présentielle	7 222	119 938	2 282 416
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique	3 528	55 628	1 836 720
	faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant	2 134	51 319	1 036 597
	Hors champ (unités urbaines > 10 000 emplois)	2 715	36 810	35 134 761

Source : INSEE, RP-2007.

Les données fournies par l'INSEE considèrent qu'une zone est rurale quand la commune possède moins de 10 000 emplois, et que ceux ci ne sont pas phagocytés par une agglomération proche. Cela implique que les agglomérations proposant un nombre supérieur à 10 000 emplois sont exclues des analyses, mais aussi que leur environnement péri-urbain peut être considéré comme rural, ou pas selon les flux d'échanges au sein du bassin de vie.

Dans ce cadre statistique, malgré la persistance imaginaire de l'exode rural, d'une autre époque pourtant, les données publiées montrent une démographie excédentaire au sein des campagnes. Par ailleurs, ceci semble donc masquer de fortes disparités par effet globalisant.

Ainsi, les campagnes qui demeurent fragiles, continuent de voir leur village se vider. Ces campagnes fragilisées représentent à elles seules environ un quart des territoires ruraux. La majorité des autres espaces ruraux sont en croissance résidentielle.



Espaces, populations et conditions de vie.
© DATAR 2011

Si l'on considère le monde rural du point de vue européen, nous pouvons remarquer une proportion de ruraux deux fois plus importante par rapport à l'ensemble de la population, mais d'une densité plus faible que dans les autres pays¹⁵. Autrement dit, la France est un pays à forte culture rurale, tant par sa population, que par l'étendue du territoire concerné.

La composition des populations montre par ailleurs, une défection des zones fragiles pour les plus jeunes. Les territoires ruraux fragilisés semblent donc être condamnés à s'éteindre avec leur population vieillissante, faute d'installation de nouveaux foyers.

Néanmoins une analyse plus fine montre que l'exode rural se poursuit de manière localisée, mais est compensé par des flux migratoires positifs: tropisme du soleil, rurbanisation, crise économique. Les espaces ruraux en périphérie des pôles provinciaux sont particulièrement touchés par ce phénomène. Cela est souvent associé à l'arrivée de nouveaux résidents en provenance des villes : les néo-ruraux. Ces derniers vont profondément modifier la perception que les «ruraux de souche» ont de leur propre milieu.

En parallèle, les néo-ruraux vont progressivement accéder aux fonctions sociétales locales, ce qui n'est pas sans brouiller l'identité de ces espaces. Selon Didier Boutet¹⁶, cela aboutit à une «dissociation de l'espace rural avec la société rurale traditionnelle». «La stratégie foncière [...] ne saurait se comparer avec celle des zones urbanisées, où la spéculation conditionne majoritairement l'acquisition publique des biens immobiliers. L'espace rural n'est pas soumis aux mêmes tensions spéculatives, mais plutôt à une valorisation foncière, diffuse, parfois imprévisible, qui n'aboutit pas forcément à mettre en place une maîtrise foncière fondée sur l'acquisition foncière»¹⁷. La plupart du temps, il s'agit de favoriser les activités agricoles, tout en permettant l'implantation de nouvelles activités telles que l'artisanat, les loisirs, le tourisme, et ceci en dehors de toute pression foncière si courante en ville, mais dans le respect du Développement Durable. En milieu rural, la valeur foncière réside dans sa représentation subjective, héritée de la vision romantique de la campagne. «Ce qui va donc fonder dans un premier temps la valeur du foncier dans les campagnes, c'est

15 DATAR, 2012. Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM), Datar, 80p.

16 BOUTET D., 2004. *Pour un urbanisme rural*, L'Harmattan, Paris, 226 p. - page 15

17 Ibid. - Page 105

la préservation d'un environnement, un cadre de vie, pour une large part idéalisés par les populations urbaines»¹⁸. Ceci va être facilité par l'amélioration des conditions de vie, de mobilités, de connectivités, mais aussi par l'attractivité de ces espaces devenus des terrains de loisirs. La protection de l'environnement, en particulier par le classement des zones A (agricole) et N (naturelles) interdisant ou limitant les constructions, pourraient ainsi devenir primordiale.

Néanmoins, la question des habitats secondaires des urbains, des zones commerciales, et du vieillissement de la population locale, compliquent considérablement les stratégies d'urbanisme. Dans ce contexte nous comprenons que les mobilités facilitées, les nouvelles technologies, ou encore le phénomène néo-rural, sont venus complexifier les dynamiques subtiles et endogènes des territoires ruraux. Les attendus sociologiques de nos campagnes ne sont plus. Les profils sociologiques ont mutés, et les communautés de vies n'ont plus, en première préoccupation, la gestion de la terre. L'agriculture est passée au second plan, et les enjeux ont évolué. Les lieux de sociabilité ne sont plus les bars locaux, ou les magasins de motoculture. L'intensité sociale a migré autour des écoles et collèges, premiers vecteurs d'échanges sociaux.

1.4- Le monde agricole : Tradition et développement durable

Les années 80 et la naissance de l'écologie politique voient apparaître des ouvrages liant les préoccupations environnementales au milieu rural¹⁹. On perçoit alors les tensions opposant les partisans d'une agriculture maintenue, au sens d'une activité économique, basée sur la gestion des ressources, à ceux, partisans d'une préservation de l'espace naturel et de sa faune.

Lors des années 90 et 2000, avec la poursuite effrénée de l'étalement urbain, les campagnes ont pourtant été perçues comme des territoires déshabillés de leur richesse d'antan.

Cette dualité entre écologie et économie agricole trouve pourtant aujourd'hui un équilibre, au fur et à mesure de la prise de conscience écologique des agriculteurs. L'idéologie du développement durable intègre la notion de développement économique, et est parfaitement compatible avec l'agriculture raisonnée.

D'après Philippe CHERY²⁰, du point de vue de l'écologie, et de l'étude des écosystèmes terrestres, les sols constituent un patrimoine non renouvelable à l'échelle temporelle humaine. Mais il possède des aptitudes variables de production de ressources biologiques (alimentation, énergie, biotope,...). Ainsi l'urbanisation équivaut à la destruction du potentiel de ce patrimoine biologique situé. Par le critère de l'empreinte écologique (équivalent-surface des modes de consommation), l'auteur montre les différents impacts selon les choix d'habitats, plutôt en faveur d'un habitat dense et urbain. Par ailleurs, la comparaison des aires potentiellement urbaines avec les cartes agronomiques montre que les territoires agronomiquement désirables le sont aussi foncièrement. Ceci semble être la fin annoncée d'une agriculture durable, forçant les agriculteurs à se rabattre sur des terres moins productives et nécessitant plus d'investissements (irrigation, drainage,...). Dans ce combat entre urbanisation et agriculture, le premier est souvent prédominant. En conséquence, la responsabilité durable incombe à l'urbanisme. De manière rigoureusement scientifique, le discernement de qualification du devenir des terres agricoles se résume à les classer en terres agricoles assolées, abandonnées (généralement au profit des forêts) ou artificialisées (généralement au

19 JOLLIVET M., MATHIEU N. [dir.], 1989. Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui, Paris, ARF-Éditions/L'Harmattan, 354 p.

20 CHERY P., 2008. Impact de l'urbanisation sur l'impact écologique des milieux ruraux, JOURNÉES D'ÉTUDES, 2008. Urbanisme raisonné en milieu rural. De nouveaux modes d'habiter à inventer, CAUE 47, Agen, 131p.

profit de bâti). Cette approche permet de conclure à une artificialisation massive des terres entre 1995 et 2007.

D'après la DATAR, 12% des emplois en zone rurale sont liés au monde agricole. Cela montre que l'économie en zone rurale s'appuie majoritairement sur d'autres activités que l'agriculture. Or nous savons intimement que l'agriculture a façonné les paysages, parfois au seul regard de la rentabilité agricole, et non du respect de l'environnement. Néanmoins, la gestion agronomique des exploitations, ainsi que l'émergence de nouveaux circuits massifs de distribution favorisant l'agriculture raisonnée, offrent la possibilité de trouver un juste équilibre entre exploitation agricole et respect de l'environnement.

Du point de vue du bâti, les exploitations agricoles ont favorisé une architecture fonctionnelle, souvent vernaculaire, et s'appuyant sur un héritage architectural déjà présent. Ainsi de nombreuses exploitations sont déjà existantes. Il est donc fréquent que les nouvelles exploitations reprennent des bâtiments existants, plutôt que de construire de nouvelles fermes. Nous excluons du propos l'exception des rares grandes exploitations agricoles industrielles du type ferme des mille vaches dans le Somme. Ces exploitations sont hors norme et peu représentatives d'un ensemble.

ferme du Colombier
à proximité de
Bourg en Bresse,
archétype de la ferme
traditionnelle bressane
© ain-tourisme.com



Les architectures agricoles pourraient donc renvoyer à des savoir-faire locaux, et être le résultat de recombinaison spatiales au rythme des nécessités de l'exploitation. Dans la fantasmagorie courante, nous pourrions imaginer que les matériaux sont issus d'un rayon inférieur à 50 km et que les maîtres d'œuvres font partie des mêmes bassins de vie. Les bâtiments apparaissent donc comme extrêmement ancrés dans leur territoire, comme une production culturelle locale des communautés d'hommes qui y vivent. Cette vision du bâti rural est largement exploitée pour des raisons touristiques, car il flatte l'authenticité attendue par les populations urbaines, et attise le lieu commun du « bon sens paysan ».



Bâtiments agricoles à Camembert :
hétérogénéité de l'architecture
© M. Marie, 2004

Pour autant les industriels de la construction ont largement pénétré ses territoires, et le réalisme des exploitations provoque souvent des constructions où la qualité architecturale laisse à désirer. Le bâti propose ainsi souvent des hangars archétypaux, aux structures de charpente métallique sans saveur, et aux murs gouttereaux hourdés aux blocs de béton dont on pourrait avec ironie douter du dosage de ciment. La couverture est souvent un remplissage de plaques en fibrociments, dont la teneur en amiante n'égale pas leur incapacité à prendre la lumière. Au delà de cette description caricaturée, la présence des matériaux industriels et des conceptions dont le seul but est la fonctionnalité, sont prédominantes. Ceci provoque une hétérogénéité des architectures rurales.

Nous pourrions donc nous interroger sur la raison d'une mauvaise représentation de véritables architectures dans ce contexte. Il est question de savoir-faire locaux basés sur une manière d'appareiller

les pierres, d'assembler les charpentes, ou de réaliser les enduits, en réalité une connaissance constructive vernaculaire qui ne semble pas être à négliger. Les variantes de techniques sont telles que les compagnons du tour de France en font une fierté d'apprentissage. Ces techniques constructives sont un héritage culturel qui participe à la mémoire d'un lieu.

bâtiments d'élevage à Beaumontel
© P. Madeline, 2002



Ainsi toute nouvelle architecture, fut-elle ostensible, devient suspecte au regard des habitants se réclamant d'une culture agricole. Mais ce ne peut pas se résumer à cet argument tant les bâtiments « sans âme » y sont aussi répandus. L'architecture, dans sa capacité à révéler des espaces de qualité, sans nier les cultures, la mémoire et le patrimoine, doit pouvoir être une plus-value apportée aux territoires ruraux.

1.5- Entre attractivité et pression foncière

Les données présentées dans les chapitres précédents sont éloquentes : la situation des zones rurales, et en particulier leur capacité à développer un attrait touristique, modifie substantiellement l'urbanité des zones rurales. Le dynamisme de l'économie résidentielle, et la capacité à maintenir un haut niveau de services de proximité, transforment les territoires en « ruralité avec urbanité ».

Village de Baux et son fort médiéval
©istock - stevanZZ



Nous pourrions donc dire que l'attractivité des zones rurales est un facteur clé de leur développement d'urbanité.

Mais parallèlement, comme évoqué précédemment avec les mutations démographiques, l'attractivité des milieux ruraux est aussi proportionnelle à la hausse de pression foncière. Autrement dit, il s'agirait donc de trouver un équilibre entre la spéculation foncière et l'attractivité des bassins de vie, imposant une maîtrise foncière raisonnée de la part des gouvernances locales. Cette nécessité interroge aussi les limites du tourisme vert, largement utilisé au service du développement territorial. En effet, le tourisme vert, lorsqu'il est prépondérant, augmente de concert l'attractivité et la pression foncière. L'enjeu de nos territoires est de pouvoir augmenter l'attractivité des villages, tout en préservant la pression foncière. Ceci semble montrer que le tourisme vert ne peut être la seule économie à développer, et doit s'intriquer avec une économie résidentielle endogène.

Dans ce contexte la question de l'habitat en zone rurale semble prendre de l'importance, car il est la principale cible de la pression foncière. Pour autant, nous assistons à la désertification des centres bourgs, qui proposent des maisons de villes à rénover inscrites dans le bâti traditionnel villageois. Leur rénovation atteint des coûts souvent supérieurs à ceux proposés dans la maison individuelle. Ce phénomène est accentué par deux autres : la mobilité facilitée (ou la motorisation des déplacements en milieu rural) et la persistance de l'attrait pour la maison individuelle.

L'habitat individuel rural évoque la notion d'éparpillement. Cette forme d'habitat individuel « éparpillé » ou extrêmement diffus, ne peut exister qu'à la condition d'une mobilité individuelle économiquement soutenable. Ainsi économie et Développement Durable sont intimement liés à l'habitat individuel rural. Afin de lutter contre l'étalement urbain en zone rurale, les pistes de travail semblent mener conjointement vers une politique du droit des sols et des mobilités, par exemple par le couplage d'une offre de logements groupés et de systèmes de transports collectifs.

Vue aérienne en zone péri-urbaine de Nantes
© www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr



Sur la base de l'étude des migrations territoriales au sein de l'Aude, Fabrice Escaffe²¹ montre que deux dynamiques principales sont à l'œuvre dans les zones rurales : le phénomène de périurbanisation, et l'affirmation d'une certaine ruralité. L'étude sociologique montre que les jeunes couples avec enfants sont particulièrement actifs sur le phénomène de périurbanisation, essentiellement pour des raisons économiques et de qualité de vie. Du point de vue économique, les secteurs périurbains leur permettent d'accéder à la propriété, tout en augmentant la qualité du cadre de vie, et en conservant une certaine proximité avec leur lieu de profession. Les périurbains se déplacent en voiture et rejoignent les polarités et les centralités de service au sein des villes à proximité. Le vecteur de socialisation prédominant est la scolarisation des enfants.

Dans les secteurs plus ruraux, c'est à dire moins dépendant d'une agglomération, les populations sont plus variées, et leur motivation première n'est pas l'accession à la propriété. Ainsi l'installation est plutôt d'origine familiale (regroupement), puis par attractivité du lieu de vie. Souvent, l'installation est couplée au développement d'une activité économique.

Ainsi quelque soit la dynamique territoriale (périurbanisation ou nouvelle ruralité), les profils des nouveaux arrivants sont contrastés en fonction de leur projet :

- ceux qui réalisent leur projet résidentiel
- ceux qui font le choix d'un territoire de vie
- ceux qui viennent de l'étranger au fort pouvoir d'achat
- Ceux qui viennent pour des raisons professionnelles.
- Ceux qui viennent de manière contrainte ou fortuite.

Luc Bousquet²² évoque ainsi l'habitat pluriel, qui offre un spectre large de propositions morphologiques variées, dans lesquelles les architectes ont tout à réinventer. De plus grande densité, mixant les fonctions, énergétiquement plus performantes, économiquement viable, l'habitat pluriel semble être une piste sérieuse de renouveau dans les territoires ruraux.

21 ESCAFFE F., 2008. *Vers un habitat pluriel*, JOURNEES D'ETUDES, 2008. Urbanisme raisonné en milieu rural. De nouveaux modes d'habiter à inventer, CAUE 47, Agen, 131p.

22 BOUSQUET L., 2008. Ibid.



Partie 2

Urbanisme et architectures
en milieu rural

2.1- Exemple de la Communauté de Communes du Mené

Située dans les côtes d'Armor, cette intercommunalité a été une des premières à tenter une redynamisation de son territoire dès les années 65-70. S'appuyant sur une organisation collective constituée de comités d'expansion et de syndicats mixtes, le territoire a été fédéré par ces organisations, et les initiatives locales ont rapidement pris racine dans ce contexte d'émulation.



Localisation des groupements de communes en Bretagne

© www.geobreizh.bzh

Les années 90 ont vu l'apparition de groupes d'agriculteurs s'interrogeant sur les problématiques environnementales. En 1995, les préoccupations sociétales sur les questions énergétiques, ainsi que la poursuite de la décentralisation et l'apparition des communautés de communes, ont permis de faire naître un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie. De fil en aiguille, en 2005 un projet « 100% énergie renouvelable à l'horizon 2025 »¹ a vu le jour.

Aujourd'hui banale, l'ambition affichée à l'époque pouvait sembler innovante. Elle s'est forgée sur une analyse thématique du territoire², et une planification de l'aménagement concerté de la communauté de communes. Les thèmes abordés étaient les suivants : mobilité et ac-

1 Bibliothèque du Mené, 2014. Mené 2025, trois scénarios possibles. Perspectives des futurs possibles, Bibliothèque du Mené, 34p
2 Bibliothèque du Mené, 2014. Mené 2025, Fiches thématiques. Bibliothèque du Mené, 44p..

cessibilité, démographie et société, infrastructure et communication, accueil et éducation, économies et territoires, emploi et chômage, ménages et logements.

Sur la question de la mobilité par exemple, une étude précise a été effectuée sur les déplacements domicile-travail, et le coût supporté par les ménages pour prendre en charge ces

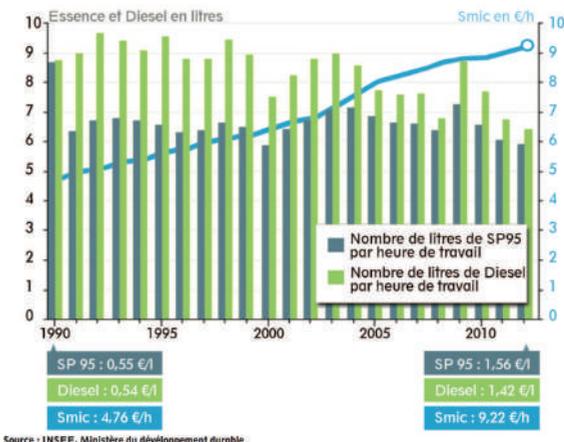
déplacements. En parallèle, l'analyse des réseaux de transports collectifs a montré de fortes inégalités en fonction des lieux d'habitats. Ces analyses conjointes ont permis à la gouvernance locale de modifier le réseau collectif afin d'homogénéiser l'offre et favoriser la baisse de la motorisation individuelle, ou de proposer des plates-formes dématérialisées de covoiturage, ou encore de favoriser la mise en œuvre d'un réseau viaire de mode de déplacements doux.

Sur la question de la démographie, l'étude de la composition de la population montre que le solde migratoire est reparti à la hausse depuis le début des années 2000, mais que la composition sociologique s'est amplement modifiée. Par ailleurs, il est constaté une sous-représentation de la classe d'âge des 15/30 ans. La communauté de communes n'a pas mis en œuvre d'actions particulière sur cette thématique. En revanche, ces critères statistiques sont suivis avec attention, car ils sont compris comme une mesure potentielle de l'attractivité du territoire.

Sur la question des infrastructures, la réponse adoptée est de favoriser le développement du réseau fibre optique très haut débit. L'ambition est de favoriser une bonne communication pour freiner sensiblement les déplacements.

Malgré que les réponses politiques apportées ne soient pas toujours innovantes, la gouvernance de la communauté de communes du Mené a le souci d'avoir un regard global sur son territoire, multi-thématique,

Consommation de carburant sur le trajet Domicile - Travail
© Mené 2025 - Bibliothèque du Mené



voire heuristique. L'urbanisme rural est né. Planifié, s'appuyant sur des processus de décision innovants et collectifs, au service des communautés de vie, il prend en considération les situations complexes et locales, pour proposer des alternatives de fonctionnement. En premier lieu pour favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables : création de réseau de chaleur communal au bois, huilerie de colza, parc éolien en partenariat public / privé, compostage généralisé et méthanisation,... Malgré une inertie marquée sur l'axe des économies d'énergies des bâtiments, une trentaine de maisons passives ont été implantées de manière disséminée sur le territoire. Ainsi près de 27 millions d'euros ont été investis pour une population d'environ 5 500 habitants, sur les axes de la mobilité (transports en commun, infrastructures et covoitages favorisés), de l'éducation, de la communication (fibre optique), de l'économie (agriculture et agroalimentaire).

Unité de méthanisation Géotexia,
1^{ère} unité collective de France,
inaugurée en juin 2011
© www.territoires-energie-positive.fr



La communauté de commune du Mené montre qu'une planification à l'échelle d'un bassin de vie, au sein d'un territoire extrêmement diffus, permet de créer un cercle vertueux sur presque tous les critères environnementaux et socio-économiques sur le long terme. Véritable démarche environnementale durable, le projet mené depuis maintenant 10 ans produit de nombreux effets urbanistiques positifs. Des actions à l'échelle architecturale n'y sont pour autant pas particulièrement menées et la faible population concernée nous interroge sur l'aspect anecdotique de cet exemple. La question de l'attractivité auprès des jeunes semble devenir importante, car elle dénote de la capacité d'un territoire à renouveler sa population, et à inventer de nouvelles façons de vivre plus vertueuses.

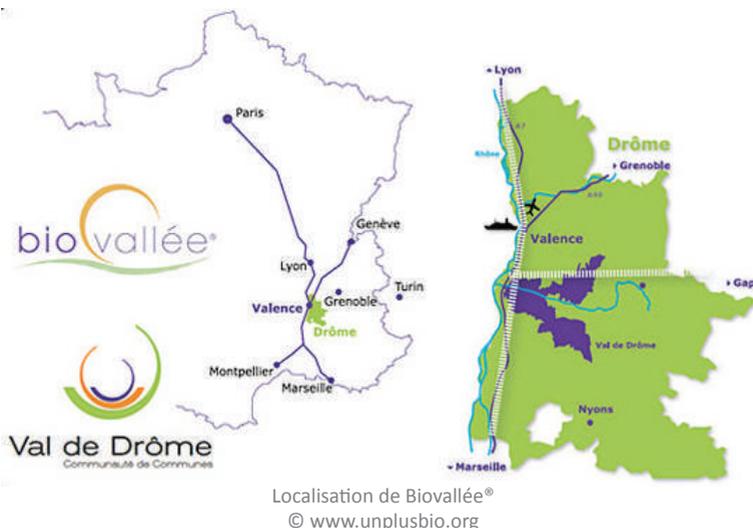
L'urbanisme rural de la communauté de communes du Mené, bien que mature et dynamique, ne semble pas diffuser à toutes les échelles du territoire, malgré une population assez faible. La dynamique de projet semble rester à l'échelle décisionnelle politique, ce qui est déjà remarquable, mais nous ne trouvons pas d'hybridation de cette dynamique avec des initiatives locales et/ou individuelles. Enfin, la dimension architecturale est relativement peu présente au sein du projet de territoire. Afin d'agir sur les économies d'énergies de l'habitat, des prototypes de maison solaires ont été construits récemment. Le projet semble avoir été géré via un constructeur, alors qu'il aurait pu être le point de départ d'une dynamique interrogeant les modes d'habiter la ruralité.



Maison passive solaire de la CC du Mené
© Ame du lieu Architectes - QA Architectes

2.2- L'exemple de Biovallée® dans la Drôme

Biovallée® est une marque déposée par 4 communautés de communes en 2002 (Val de Drôme, Diois, Pays de Saillans et Crestois), dans le département de la Drôme. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, et réunit 102 communes, soit environ 54 000 habitants. Soutenu par la Région Rhône Alpes depuis 2009, Biovallée® fédère des associations, des institutions, des particuliers et des professionnels.



Initialement, le projet est né dans les années 90, de la volonté de préserver la rivière Drôme. De cette volonté politique apparaît la possibilité de préserver la biodiversité, de favoriser le tourisme vert. Conjointement, l'idée motrice du projet est de conserver un cadre de vie qualitatif, et devient peu à peu une valeur prioritaire.

L'action conjuguée d'une économie sociale et solidaire, résolument au service de ses habitants, d'un cadre paysager préservé, et d'une gouvernance dépassant les intérêts uniquement locaux, font de Biovallée® un projet remarquable par son effet d'entraînement à toutes les intrications d'un territoire.

Les projets menés sont solidement ancrés dans l'économie, qu'elle soit agricole bio, ou sociale et solidaire, d'éco-construction, ou encore reposant sur la valorisation des ressources naturelles. Par ailleurs,

l'idée sous-jacente est que «le monde rural est capable de proposer une alternative à la concentration urbaine»³. Les leviers d'actions sont les suivants : valorisation des ressources naturelles, préservation des terres agricoles, augmentation des services à l'habitant par une gestion en réseau des équipements, installation d'écoparc pour raisonner la distance travail-domicile, gestion en réseau de l'éducation, ...



Ecosite du val de Drôme
© biovallée.fr

Ainsi, nous trouverons des axes de projets tels que « atteindre 50% d'agriculteurs » ou encore « valider des documents d'urbanisme protégeant les sols agricoles face à l'urbanisation »⁴. Les acteurs de Biovallée® misent sur la dynamisation de l'agriculture raisonnée, les circuits courts de distribution, et les économies périphériques associées. A partir de cette économie soutenable, le projet prévoit le développement d'autres axes conçus comme des investissements sur l'avenir : mise en place d'éco-parc et d'éco-site d'activités regroupant des entreprises environnementalement exemplaires, mise en place d'un site de formation permettant de diffuser les savoirs.



Le campus, lieu de partage de l'agroécologie
© biovallée.fr

3 www.biovallée.fr

4 Comité de pilotage de Biovallée® du 18mars 2014

L'échelle de Biovallée® n'est plus la même que celle de la communauté de communes du Mené. En effet, d'un facteur 10 – environ 55 000 habitants-, les économies sont suffisamment puissantes et variées pour offrir un fort potentiel de développement à Biovallée®. Par ailleurs, le projet est largement médiatisé, et doté de supports de communication nombreux. Parti de la spécificité de la vallée fertile de la Drôme, en particulier pour les cultures maraichères, le projet s'est largement politisé, et a su se doter de financements nécessaires à son développement. Il y a cependant peu de démarches de réelle concertation citoyenne, même si la gouvernance est assurée par trois comités (scientifique, pilotage, technique).

Vue aérienne de la Drôme
© www.territoires-energie-positive.fr

Du point de vue de l'architecture, les projets se résument à la création d'éco-quartiers ou à l'incitation d'économies d'énergies, sous l'égide de la Région Rhône-Alpes. Nous pourrions émettre l'hypothèse que la conception d'éco-quartiers n'est



ni plus ni moins qu'une urbanisation raisonnée de territoires ruraux. Le but annoncé de ces opérations est de « proposer des quartiers ruraux socialement mixtes, économes en sols et en énergie, connectés aux services et transports existants, respectueux de l'eau et de la biodiversité »⁵.

Fort d'un grand succès vertueusement écologique, social, démographique, économique, et éducatif, Biovallée® semble avoir trouvé un processus de redynamisation pérenne de son territoire. De nombreux projets innovants y voient le jour, et l'aménagement concerté du territoire en devient une des conséquences possible. A coup sûr, l'accompagnement par des urbanistes et architectes est à prévoir sur ce territoire rural à fort potentiel.

2.3- L'exemple de la restructuration de Monte Carasso par Luigi Snozzi

Monte Carasso est un village situé dans les Alpes suisses italiennes. Depuis 1974, il est le lieu d'une collaboration pérenne entre une commune, son maire et Luigi Snozzi, architecte, sur plus de 30 ans.

Plan de situation
de Monte Carasso (Suisse)
© googlemaps



Luigi Snozzi est professeur à l'EPFL, et au-delà de ses célèbres aphorismes sur l'architecture⁶, il prône une architecture de résistance⁷ contre la course effrénée vers l'éphémère et l'efficacité maximale. Critique sur la manière dont l'urbanisme est planifié au sein des communes (en particulier le principe de zoning), il propose une architecture moderne ancrée sur une planification raisonnée et des interventions ciblées. Nous pourrions rapporter ses propos lors d'une leçon inaugurale à l'EPFL⁸ : « [...] à la base de ma façon de projeter et d'enseigner, il y a toujours un fond politique et idéologique qui participe d'une vaste aspiration socialiste en opposition à une vision utilitariste de notre société de consommation ou d'efficacité. Mais à l'intérieur de cette perspective idéologique, je retiens que l'architecture doit se préserver une autonomie disciplinaire. »

Sous son impulsion, à Monte Carasso, les règlements d'urbanisme ont ainsi été réduits de 250 règles à seulement 7. Initialement contacté par la commune pour la construction d'une école en périphérie du village, Snozzi a tout d'abord négocié la possibilité de constituer un nouveau centre de commune, afin d'y intégrer les diverses institutions publiques et religieuses. L'action a abouti à un véritable contrôle spatial des espaces publics et une densification du village.

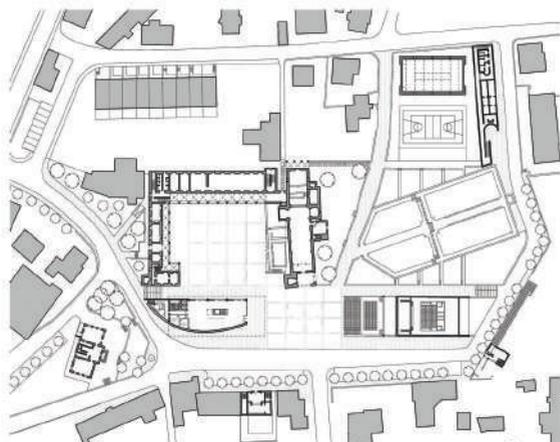
6 Dish P, 1994. Luigi Snozzi, Costruzioni e progetti 1958-1993, ADV, Lugano, 242p.
7 Snozzi L., 2008. Appel à la résistance, Article publié dans Le Visiteur #12, 200p.
8 Snozzi L, 1987. Leçon inaugurale, Projeter pour la ville, EPFL, 1987, 10p.

La rencontre du maire Flavio Giudotti et de l'architecte Luigi Snozzi, en 1974, aboutira à un projet d'urbanisme au service de l'intérêt collectif, et la restructuration du village de Monte Carasso. Le maire, par sa nouvelle légitimité était le maillon nécessaire aux processus de décision.

Maquette du centre de village
de Monte Carasso (Suisse)
© Monte Carasso



La proximité du maire avec ses administrés a permis l'adhésion aisée des habitants. Ainsi, le territoire a pu être « comme une forme pensée de la vie collective »⁹. Ce qui semble remarquable dans l'action de Luigi Snozzi est sa projection visionnaire de l'avenir du territoire à plus grande échelle : le concept de la ville-Tessin. Il s'agissait d'imaginer que l'archipel des villages bordant la rivière du Tessin allait coloniser l'ensemble des rives, par étalement urbain. De cette vision prémonitrice, la nécessité de réorganiser le village est née. La convergence d'idées entre le maire et l'architecte a ensuite facilité l'ensemble du processus de conduite du changement.



Plan du centre de village
de Monte Carasso (Suisse)
© Darrain Bairn

9 Rotbart J., Salomon L., 2010. Le territoire, le maire et l'architecte. Revue Le Visiteur #16, 160p, page 21.

Luigi Snozzi a commenté ce processus en 1987¹⁰, en détaillant les quatre étapes qui lui ont permis de mener ce projet à bien. Nous en résumerons ci-dessous la substance.

1^{ère} étape :

Choisir quoi modifier avec le minimum d'énergie.

Choisir ce qui impulse une dynamique et serve le projet global.

Importance des relations entre ces éléments car ils structurent le projet global.

Association entre opérations publiques et projets privés.

2^{ème} étape :

Proposition spatiale de densification sans entrave esthétique, à l'encontre des réglementations d'urbanisme et de préservation, trop normatives. Changement de paradigme.

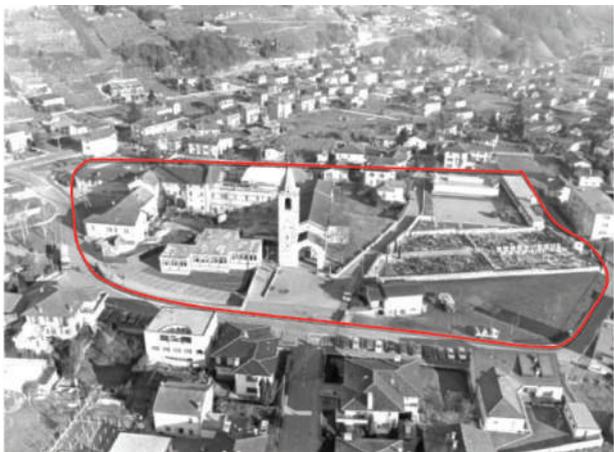
3^{ème} étape :

S'affranchir de commission d'experts en architecture, et prendre le contrôle de la dite commission, en étant nommé lui même comme unique représentant de cette commission. Cela permet de respecter la réglementation, en s'affranchissant des contrôles normatifs habituels de préservation patrimoniale.

4^{ème} étape :

Utiliser le projet comme terrain d'expérimentation. Dans le cas où le projet est plus performant pour l'atteinte d'objectifs architecturaux, il devient de remettre en cause une norme, et non l'inverse.

Plus concrètement, la première proposition de Snozzi a été de relocaliser l'école au centre du village, comme édifice public constituant, alors que la demande était de construire une école en périphérie du village. Le centre a été délimité pour une voie de contournement, en écho à l'enceinte de l'ancien couvent existant, réutilisé pour l'école. La planification d'une place de village, d'espaces publics, ou encore de liaisons entre les édifices publics ont ensuite été finement définis. Ces premières actions ont abouti à la constitution d'une zone de protection monumentale, correspondant au centre bourg de Monte Carasso.



Zone patrimoniale du Centre de Monte Carasso (Suisse)
© Alexakis E., 2013

10 Snozzi L, 1987. Leçon inaugurale, Projeter pour la ville, EPFL, 1987, 10p.

Par ailleurs, la construction privée a aussi été concernée, puis astreinte à des règles élémentaires mais strictes d'intégration de chaque îlot de bâtiment.



Casa Guidotti
© Monte Carasso



Casa Curt Di Marcionitt
© Monte Carasso

À Monte Carasso, Luigi Snozzi a su poser les jalons d'un projet à longue échelle temporelle. Chaque élément du projet (école, places, restauration du patrimoine,...) a pu être mené dans une temporalité longue qui permette sa soutenabilité économique. Cette notion d'économie de moyen, et de réalisme financier ont pu être tenus par un phasage rigoureux de l'architecte. Enfin, l'agrégation de projets privés, menés de concert avec les aménagements publics ont participé à l'adhésion forte des habitants. La posture de l'architecte Snozzi est remarquable par son aspect visionnaire, réaliste et à contre courant des manières de mener des projets d'urbanisme.



Antico convento delle Agostiniane, travaux de restauration en 1993, Luigi Snozzi - © Monte Carasso

2.4- L'exemple de Casa Horizonte par RCR Arquitectes

Né d'un collectif d'architectes catalans issus des rangs de l'école technique supérieure d'architecture de Valles, RCR arquitectes est une agence créée en 1988. Reconnus pour leur approche à la fois sensible et précise du lieu, du paysage et de la topographie, ils présentent de nombreuses réalisations, à des échelles variées, jouant subtilement avec l'horizon et les matériaux métal, pierre et verre.

L'agence a été récompensée de nombreux prix au cours des années 2000. Leurs œuvres les plus notoires sont : le musée Soulages de Rodez, le stade d'athlétisme et son pavillon à Tussols-Basils, Le restaurant et ses pavillons de Les Cols (Girone), ou encore la Cuisine à Nègrepe-lisse. De nombreuses autres réalisations plus modestes ont été réalisées, en particulier en milieu rural : Casa Rural ou Casa Horizonte à La Vall de Bianya (Girone).



Casa Rural - La Vall de Bianya - Girone
@ RCR Arquitectes



Musée Soulages - Rodez
© photothèque Grand Rodez

La maison est implantée à la lisière entre deux champs de pâtures. Jonchée sur une petite colline (en réalité un remblai), proche d'une rivière, la maison est constituée de 11 volumes distincts, dont les vues sont toutes orientées d'un côté ou de l'autre de la colline. L'implantation de la maison dénote une lecture assez fine du paysage en particulier sur la différenciation des sols, la caractérisation de la végétation, les dénivelés, et le réseau hydrologique.



Casa Rural / Horizonte
@ RCR Arquitectes

Sources :

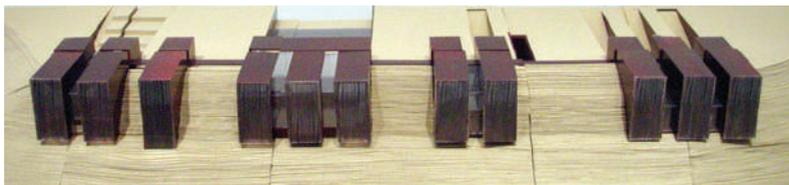
www.nemarchitectes.com
EL CROQUIS 115/116, 2003. RCR Arquitectes - cristalizaciones, Madrid, 162p.

La morphologie des volumes évoque les hangars agricoles, par leur matérialité, et leur simplicité fonctionnelle. L'enveloppe est constituée d'acier type corten.

Casa Rural / Horizonte
@ Jaume Prat



Chaque fonction de l'habitat semble déconstruite en apparence, mais reste liée par un jeu de coursives souterraines. Aussi percevons-nous la grande modernité de l'intervention architecturale, par sa morphologie atypique, et éloignée de l'habitat traditionnel local. Le travail sur les baies vitrées épurées, et les proportions entre les vides et les pleins amènent une grande sensibilité au bâti. La composition de l'ensemble, et l'ensevelissement des accès, parachèvent cette architecture résolument moderne, dans un milieu très rural.



Maquette de Casa Rural / Horizonte @ RCR Arquitectes

La hauteur de la colline-remblai, semble résonner avec l'échelle des volumes habités. A une échelle plus grande, nous percevons que l'édifice s'inscrit sur une ligne d'horizon, qui semble jouer avec l'arrière plan montagneux.



Casa Rural / Horizonte @ RCR Arquitectes

Par cette lecture subtile du site, le bâti préexistant ne semble pas souffrir de l'intervention des architectes. Au contraire, il apparaît révélé, et provoque un dialogue entre tradition et modernité.



Partie 3

Quelle remise en cause
dans nos pratiques ?

A ce stade du raisonnement, nous avons tenté de montrer la complexité des territoires ruraux, ainsi que des exemples de projets en milieu rural à différentes échelles. D'une démarche d'urbanisme rural pensé de manière globale (par exemple dans la vallée du Mené) à celle plus architecturale de RCR Architectes, les architectes ont une palette complète d'actions à mener sur ces territoires. Néanmoins, l'architecte qui intervient en milieu rural se doit donc de prendre en compte toutes les spécificités de ces territoires, afin d'y adapter son action.

Dans ce cadre en forte mutation, il devient pertinent de s'interroger sur la place de l'architecte au sein de ces nouvelles manières d'envisager l'aménagement du territoire. Quelles sont concrètement les adaptations nécessaires à notre pratique de concepteurs d'espaces et de territoires ? Comment permettre la mutation des outils juridiques de développement des territoires, pour promouvoir la mise en œuvre généralisée d'urbanisme rural au sein des communautés de communes ?

Fort de ce constat, un réseau d'enseignants et de recherche pluridisciplinaire a vu le jour en 2008, sous l'impulsion de Xavier Guillot : le réseau ERPS¹. L'inertie des urbanistes et architectes pourrait être une conséquence de l'enseignement de l'architecture, selon Xavier Guillot², trop centré sur « l'entrée-ville » qui a dominé l'approche du projet et du rapport à l'espace ». « L'Espace rural est un espace culturel dont la morphogénèse repose sur la présence d'un acteur déterminant, souvent mal connu des architectes : le monde agricole. »

Il s'agissait alors de modifier ce tropisme. C'est ainsi que l'on perçoit actuellement une modification progressive du regard sur les territoires ruraux, en partie grâce au travail de fond mené par ce réseau (colloques, ouvrages, modification d'approches pédagogiques,...). L'inertie de l'ERPS à diffuser jusqu'aux acteurs territoriaux devrait aboutir à une prise de conscience généralisée dans la décennie à venir.



Couverture revue D'A #232
@ D'A

Plus récemment, nous percevons l'éveil d'un public plus large, moins spécialiste, accède à cette approche affinée des territoires ruraux. Les débats récents de la Villa Gillet³, les dossiers de presse dans des revues d'architecture⁴, ou encore l'apparition de sites ruraux dans l'Europan #13⁵ en sont les manifestations notables. Ce regain d'intérêt dénote donc de la pénétration des problématiques rurales comme enjeux sociétaux.

- 1 Réseau Espace Rural et Projet Spa al (ERPS), réseau d'enseignants et de recherche pluridisciplinaire, soutenu par le bureau Ministère de la Culture, créé en 2008 par Xavier Guillot.
- 2 Xavier Guillot page 30 dans l'ouvrage LABAT A., ALEXANDRE F., 2009. Vers un urbanisme rural durable, Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation, ENSA Nancy, Nancy, 125p.
- 3 Le rural : nouvel espace d'inventivité poli que ? Avec Dominique Marchais et Emmanuel Roux. Organisé dans le cadre du festival Mode d'emploi de la Villa Gillet, Lyon, 2014
- 4 DANA K., 2015. Architectes de campagne. Revue D'A – d'architecture N°232, 29 p.
- 5 www.european-europe.eu/fr/session/european-13/site/la-correze

3.2- Une démarche heuristique, multi-échelle

Dans leur approche du milieu rural Hervieu et Viard⁶, écrivent : «On peut dire que la paysannerie vit aujourd’hui dans un urbanité diffuse, autrement dit dans la culture de l’urbanité généralisée, mais en société peu dense. Ce n’est plus la culture traditionnelle du village, communauté d’hommes et de femmes tournés vers la permanence et la reproduction du lieu et des familles. C’est le triomphe de l’urbanité portée par l’école, les médias, les modes de consommation et les mobilités réelles et virtuelles qui nous lient par le brassage, par des réseaux et des archipels en tout lieu. Mais l’urbanité diffuse, parce qu’elle opère hors de la ville – et parce qu’elle vide parfois la ville-lieu de son ancien fonctionnement -, articule un mode d’être urbain avec un espace dominé par l’archipel des fermes, les rythmes de la nature et la légitimité ancienne des terres ».

Paysage rural à proximité
de la chaîne des Puys (15)
@ Valentin Uta

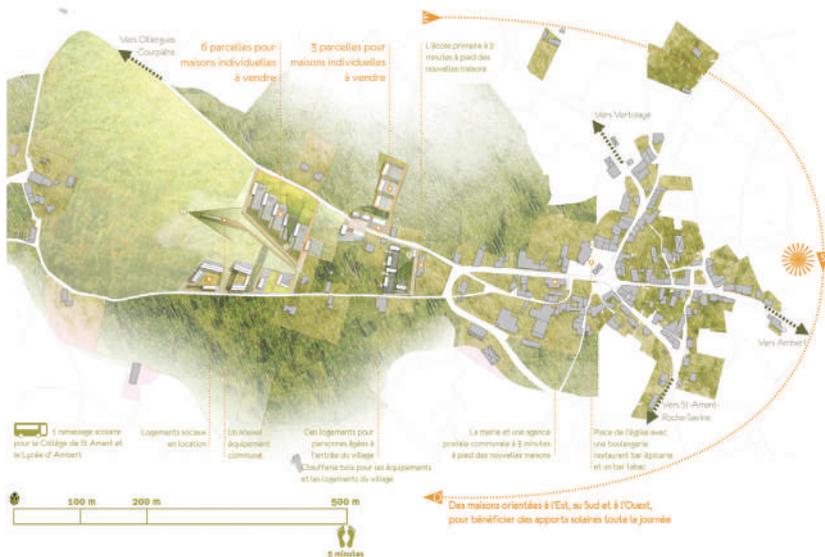


La ruralité semble ainsi ne pouvoir s’affranchir de son déjà-là. Elle est soumise à une conjonction de forces intrinsèques et endogènes. Or l’on constate que malgré les descriptions de plus en plus affinées par les différentes sciences humaines qui s’y sont intéressées (géographie, sociologie, économie,...), les approches des professionnels de l’aménagement de l’espace (urbanistes, architectes, paysagistes) usent de concepts exogènes, souvent importés des villes, et peu adaptés à la réalité de nos campagnes.

C'est donc par une approche pluridisciplinaire, en s'affranchissant du tropisme urbain que la ruralité semble aujourd'hui pouvoir se révéler. Ce changement de focale impose une prise de recul nécessaire pour s'affranchir d'un mode de pensée communément admis jusqu'à notre époque. Le raisonnement heuristique permet de nuancer le regard (par exemple sur le monde agricole), ou au contraire de le rendre plus subtile (par exemple sur les différenciations des types de terres). Le raisonnement multi-scalaire offre la possibilité d'apporter une réponse économiquement soutenable au caractère diffus des territoires ruraux. Autrement dit, en mutualisant intelligemment des services, des investissements collectifs, l'accès ou le maintien de services devient alors possible pour l'ensemble des habitants. Cette mutualisation ne devient possible que dans le cadre de compétences partagées au sein d'intercommunalités, ou de bassins de vies ayant des intérêts communs.

Du point de vue urbanistique, cette manière de concevoir un territoire d'étude est commune. Du point de vue architectural, cela est moins répandu. Or, elle pourrait être un moyen de dénouer les nombreuses problématiques locales. Le caractère diffus du bâti rural semble nous faire oublier que les éléments d'un espace restent intimement liés, et qu'un objet architectural n'a de sens que lorsqu'il est compris dans un ensemble, dans un environnement.

Plan Masse de l'éco-hameau de Bertignat (63)
 @ Boris Bouchet Architectes - 2008



De nombreuses communes rurales enregistrent moins d'un permis de construire par an. En conséquence, l'inutilité des POS dans ces espaces est notable. L'ensemble de l'arsenal juridique de l'urbanisme semble inadapté aux espaces ruraux et nécessitent une adaptation du droit de l'aménagement du territoire.

C'est là, la problématique principale de l'ouvrage de Boutet, qui tente à démontrer la nécessité d'inventer un urbanisme rural, qui soit adapté aux espaces à aménager. Dans le prolongement des lois de décentralisation, la déclinaison des outils et réglementations urbanistiques doit être effectué dans les espaces ruraux, à l'instar de ce qui a été réalisé dans les années 80-90 pour les villes et régions.

Après avoir dépassé l'oxymore, il convient, selon l'auteur, d'admettre l'existence de l'urbanisme rural, comme « un ensemble cohérent de techniques d'urbanisme appliquées au milieu rural »⁸, en dehors de toute acculturation urbaine. Ainsi, pour la gestion de l'espace, là où la ville pourrait parler de maîtrise foncière d'un espace abstrait (économique, culturel,...), l'espace rural verra la gestion raisonnée d'un équilibre fragile, protégeant à la fois les dimensions économiques, patrimoniales, naturelles et humaines. L'espace géographique naturel ou agricole est perçu trop souvent comme une délimitation géographique. De plus, selon l'auteur, la gestion du temps, très liée à la mobilité en ville, est plus liée aux saisons et au travail en milieu rural. Enfin, la préservation du patrimoine, d'après Boutet, est un « moyen de démontrer un attachement, de respecter le sacrifice des anciens pour lesquels la construction du bâti représentait l'œuvre de toute une vie »⁹.

En zone rurale, ces trois perceptions différenciées de la spatialité, de la temporalité et du patrimoine rendent les outils de l'urbanité inadaptés. Il est ainsi nécessaire de favoriser une territorialisation du droit, c'est à dire, d'adapter le droit à l'espace rural. C'est ainsi que l'auteur définit l'urbanisme rural comme suit : « la recherche de méthodes permettant d'adapter un espace bâti ou naturel aux besoins des hommes ».

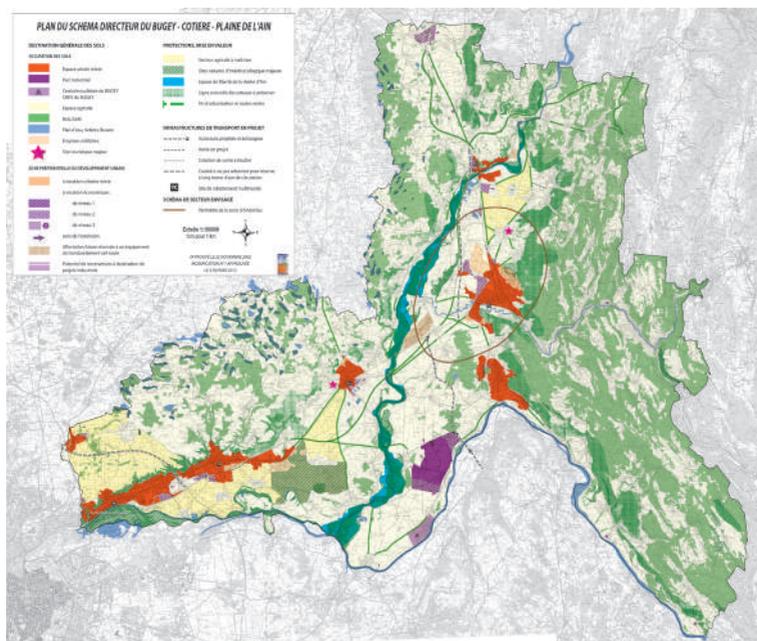
Nous nous rapprochons ici de la posture de Luigi Snozzi, lorsqu'il évoque la nécessité de mener des projets qui puissent faire évoluer le cadre normatif et non l'inverse.

L'intercommunalité de projet prend tout son sens dans les communes rurales. Elle permet de partager les investissements pour les petites

8 Ibid. page 23

9 Ibid. page 24

communes aux moyens limités, mais impose aussi de réfléchir au sens du projet d'aménagements prévus sur le territoire de la communauté de communes. L'on passe ainsi d'un urbanisme d'état à un urbanisme participatif et local. « C'est au final l'espace identitaire qui va fonder le projet »¹⁰. Afin que les acteurs prennent en charge un projet d'aménagement territorial, source de dynamisme local, cela présuppose l'endogénéité des réflexions et des actions (concept développé par P. D'Aquino et repris par l'auteur). Ainsi, les acteurs agissent par nécessité politique de réponse aux besoins territoriaux. « Si le projet intercommunal doit exprimer une vision partagée, il ne peut se révéler que dans un projet transcendant les logiques villageoises »¹¹.



Plans du Schéma Directeur issus du SCOT Bugey Côteire Plaine de l'Ain
© www.bucopa.fr

L'intercommunalité a modifié les périmètres d'action des communes rurales. Le SCOT, outil de planification règlementaire, se doit donc de faire évoluer son périmètre pour s'harmoniser avec les communautés de communes. Par ailleurs, les acteurs des intercommunalités sont peu enclins à accepter les prérogatives techniques de planification territoriales des SCOT. Comme le montre les différentes réformes territoriales du XXIème siècle, il faudra attendre les années 2000 et la loi SRU pour

10 Ibid, page 34
11 Ibid, Page 37

espérer un traitement égalitaire des espaces urbains et ruraux. Ceci est palpable par l'intégration des notions de développement durable dans la loi SRU, et de la préservation des espaces/ressources. C'est dans ce cadre que le SCOT devient un réel projet territorial, politique, démocratique. Il devient donc primordial que le territoire du SCOT corresponde réellement à un territoire rural ayant des dynamiques homogènes. Par ailleurs, la culture rurale est peu encline à accepter d'emblée ces outils de planification territoriaux. Il sera nécessaire d'avoir recours à la délégation de ces tâches aux syndicats mixtes, permettant de mutualiser les moyens humains.

Malgré la difficulté de la mise en œuvre des PLU pour les communes rurales, en particulier à cause de son exigence juridique et de la difficulté à disposer des compétences adéquates, le PLU intègre une temporalité, et impose la définition d'un projet territorial. Ainsi, après une analyse approfondie du PLU, de sa mise en œuvre et de ses opportunités, d'analyses de cas, l'auteur estime que le PLU est « l'outil adéquate, et est le seul à véritablement matérialiser, finaliser, et garantir la mise en œuvre d'un projet communal en zone rurale »¹².

L'intérêt de la mise en œuvre d'un urbanisme rural doit permettre le maintien d'une offre résidentielle de qualité, tout en accompagnant la vitalité économique des communes. L'offre résidentielle peut prendre la forme d'urbanisation des bourgs, de lotissements communaux, ou de rénovation du bâti ancien. Le bourg rural est le lieu de sociabilité par excellence. Les fonctions du bâti doivent évoluer pour répondre aux besoins des nouvelles populations (équipements, loisirs, sécurité, ...). La rénovation du bâti ancien est un moyen de re-densifier les bourgs, mais n'est pas toujours économiquement viable. L'accompagnement de la vitalité économique des communes peut être réalisé en maintenant l'activité agricole, diversifiant les activités, préserver les services minimaux, et en favorisant les emplois associatifs et publics, plus pérennes.

Didier Boutet conclut donc son ouvrage en affirmant que « l'urbanisme rural est une réponse aux mutations profondes que connaissent les campagnes »¹³.

L'architecte-urbaniste devrait donc être le premier prescripteur de la généralisation d'un urbanisme rural prospectif.

12 Ibid. page 74

13 Ibid. page 129

3.4- L'implication de l'architecte au sein du processus

La relation entre l'architecte et le maître d'ouvrage public est donc déterminante dans ce contexte.

La première est une posture de l'entrisme, de l'intégration au milieu. Cette posture peut être assimilée à celle d'un médecin de campagne, qui devra adapter son métier aux spécificités du milieu, en se déplaçant chez ses malades. Dans notre métier, il s'agira d'arpenter le territoire, d'être un expert des techniques de construction locale, de connaître toutes les problématiques territoriales locales, des jeux d'acteurs, aux contraintes communautaires, en passant par les petites résistances individuelles. Cela permet aussi de travailler dans une certaine temporalité, d'accepter de n'avoir une commande que sur un petit bâtiment d'un ensemble plus grand, tout en ayant la garantie d'une commande future pour la suite du projet. Autrement dit, l'architecte doit accepter que son intervention se fasse par petites touches, successives, parfois éloignées les unes des autres, mais servant un projet de territoire pensé, planifié tacitement. L'avantage d'une telle posture, est d'apporter une réponse endogène du territoire rural. Les inconvénients sont que les temporalités économiques, architecturales, et politiques ne sont pas les mêmes. La soutenabilité économique d'une architecture permet à un projet architectural de devenir un objet architectural. La temporalité architecturale imagine un bâtiment comme une future permanence spatiale, à un horizon plus lointain que les usages supposés, réels ou programmatiques. Elle se doit d'imaginer le devenir du bâtiment sur son support, ses connexions, ses devenirs potentiels. Or, ce devoir n'est pas finançable. Ce qui l'est, est uniquement la réponse immédiate à la question posée. Enfin, les mandats politiques sont rythmés par les périodes électorales. Cela provoque inévitablement des temps de réflexion, des temps d'action, des temps de financement et des temps d'arrêt.

Par ailleurs, cette proximité est parfois établie lorsque l'architecte est installé dans un territoire, et qu'il y intervient souvent. Sa proximité sociale avec les maîtres d'ouvrage, sa connaissance parfaite du territoire peut en faire la personne privilégiée pour dialoguer. En revanche, nous savons que 95% des architectes opèrent en ville et leur intervention sur un territoire inconnu, emplies de tropisme urbain, rendent leurs actions inappropriées.

La seconde est donc une posture plus classique de réponse à une commande publique. Peu importe qui répond à cette commande. Statistiquement, dans cette hypothèse, l'architecte sera urbain à 95% des cas. L'architecte a la responsabilité d'apporter une réponse rapide à une question posée. Cela ne l'empêche souvent pas de dépasser le cadre de son intervention et de négocier ou proposer une réponse plus pertinente que la réponse posée. Nous pourrions appeler cela « le regard neuf ».

Peu importe donc de la provenance de l'architecte, qu'il soit urbain ou rural, il devra en un temps relativement court, saisir tous les enjeux d'un territoire et apporter une réponse adaptée. En comparaison avec l'architecte de campagne, l'avantage d'une telle posture en est la capacité à ne pas s'engluer dans les contraintes imposées, et proposer une architecture en rupture avec ce qui se fait habituellement. C'est ainsi une manière de s'affranchir des résistances sociales importantes pour tout ce qui peut sembler aller à l'encontre de la culture industrielle ou agricole.



Hale county animal shelter designed by Al Greensboro,
@ Timothy Hursley - Rural Studio 2006

Entre ces deux postures antagonistes, nous pourrions évoquer le travail mené par le programme Rural Studio¹⁴ aux États-Unis. Il s'agit de construire, en s'appuyant sur des étudiants en architecture, à moindre

coûts, avec une priorité sur la dimension sociale des projets. Aussi, il s'agit de mettre de grandes connaissances à moindre coût au service d'une population disposant de peu de moyens. Cette démarche peut provoquer une architecture de qualité, et offrir l'opportunité de multiples propositions à une demande. La seule limite notable réside dans la capacité du programme à participer à un contexte de d'urbanisme rural suivi dans le temps. L'intérêt de cette démarche semble être de partir d'un postulat de base : quelles sont les ressources à ma disposition pour concevoir ? Cela va plutôt dans le sens d'une économie de moyen au service de l'architecture. Quelque soit le mode d'entrée de l'architecte, il demeure que les architectes en milieu rural doivent s'impliquer dans la totalité du processus de construction (de la naissance du besoin à l'appropriation par les habitants).



Small church in Northwest Perry County designed by 4 students,
@ Rural Studio 2002

3.5- L'appropriation citoyenne

Afin de favoriser le bon accueil d'une vision innovante mais souvent bienveillante du territoire rural, au sein de nouveaux projets architecturaux, le recours à un processus participatif semble à ne pas négliger.

Le désaveu des citoyens pour les questions politiques de ces dernières décennies masque la naissance de nouvelles formes de collaborations. Plus localisées, prises en charge par des acteurs qui en sont eux-mêmes souvent bénéficiaires : les fêtes entre voisins, les partages d'outillages et le covoiturage par exemple. Ce phénomène est un renouveau dans les villes, mais a toujours été présent dans les milieux ruraux, où l'anonymat n'existe presque pas.



Concertation citoyenne pour la programmation d'un éco-quartier à Vendoeuvres (46)
@ Agence RHEINERT - Récipro-cité®, 2015

A travers la méthode du Community Planning, Eléonore HAUPTMANN et Nick WATES¹⁵, ont proposé une méthode de concertation citoyenne à importer en France. Utilisé en Angleterre et en Allemagne, cette méthode vise à rendre les citoyens plus actifs au sein de projet de développement urbains. Ce type d'approche plutôt urbaine, devrait être transposable en milieu rural. Les auteurs expliquent que : « il est en effet essentiel de comprendre ce qui différencie la consultation de la participation, en dehors du fait que la première est obligatoire alors que la seconde ne l'est pas. La consultation consiste uniquement à demander aux gens s'ils approuvent ou non ce qui a doré et déjà été choisi. La participation est tout autre. (...) Un processus participatif bien construit rend les habitants, le secteur privé, et les collectivités locales aptes à travailler ensemble avec, au final, une valeur ajoutée sur les plans physiques, social, économique et environnemental. »

15 HAUPTMANN Eléonore, WATES Nick. Concertation citoyenne en urbanisme – La méthode du Community planning, Éditions Yves Michel, 2010, 114p.

Ce manque de culture de concertation, négociation, et en définitive de compromis raisonné est aujourd'hui le principal frein à l'émergence d'un urbanisme rural généralisé. Pourtant une implication citoyenne de toutes les générations garantie à long terme la transmission d'une culture participative aux générations futures.

L'implication des habitants dans le renouvellement de leur territoire est une force motrice qui peut être utilisée dans un processus urbanistico-architectural. Ce postulat implique toutes les catégories de la population, et ne peut être réservé à une caste de professionnels-sa-chants, projetant leur vision monolithique de ce que doit être une zone rurale. Le processus participatif devrait permettre aux professionnels d'adapter leur proposition aux besoins exprimés par les habitants

La réelle difficulté réside dans la capacité à conserver une autonomie architecturale de conception pour les architectes, sans céder à la tentation du compromis pour ne froisser personne.

La plupart des projets d'intérêt collectif se confrontent à des intérêts privés, et il faut savoir manœuvrer dans ce qui peut devenir inextricable.

Dans tous les cas, la responsabilité d'une concertation, dont toutes les formes sont possibles, demeure chez le responsable politique. L'architecte peut insuffler ce type de processus en amont, l'animer parfois, mais il devra toujours s'inscrire dans un cadre politique.



Concertation citoyenne pour la programmation d'un éco-quartier à Vendoeuvres (46)
@ Agence RHEINERT - Récipro-cité®, 2015

3.6- Le rapport au paysage

En ville, les paysagistes ont repris la place qui leur est due au sein des processus de renouvellement des agglomérations. Le paysage reprend de l'importance aux cotés du patrimoine, des courants architecturaux, et des mobilités par exemple.

Dans les milieux ruraux, le paysage est plus présent. La temporalité est rythmée par les saisons, les éléments (eau, terre et ciel) et la végétation. L'horizon laisse une grande place au ciel. Ces spécificités propres génèrent un rapport au paysage naturellement plus présent qu'en ville.

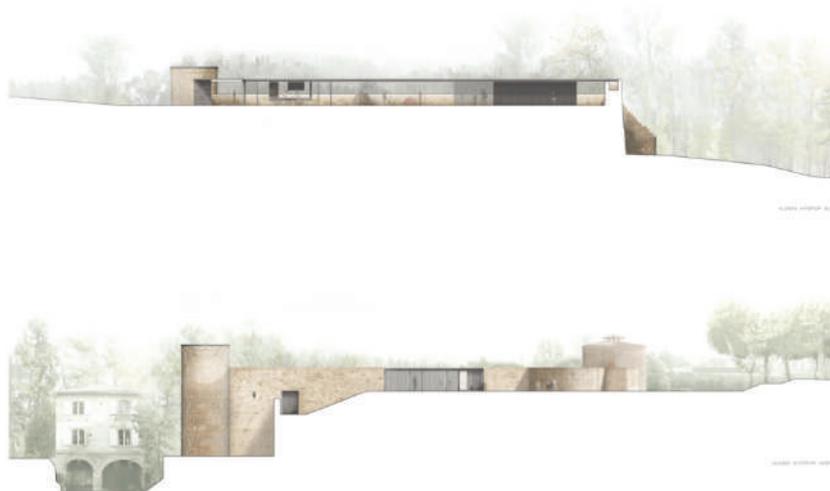


Diversité des paysages en zone rurale

Nous devons cependant rappeler que le milieu rural n'est pas la zone vierge souvent imaginée par les citadins. Elle est un territoire vivant, façonné, aménagé pendant des millénaires. Malgré cela, les permanences paysagères restent présentes. Cette stabilité des paysages bucoliques participe à l'attractivité et l'intérêt récréatif du territoire.

En réalité, les paysages sont eux aussi en profonde mutation, par exemple en raison de la déprise agricole, de la disparition des herbagés, et de l'abandon des terres les plus contraintes. Les difficultés économiques locales empirent cette situation avec la disparition progressive des gardes-champêtres, garant du petit entretien paysager. Les ronces apparaissent, les pâtures s'enrichissent, les arbrisseaux poussent, et l'arbuste devient arbre. Cela provoque une fermeture paysagère des zones rurales de moyenne montagne par exemple. Tandis que les grandes plaines agricoles ont tendance à se simplifier et aller vers des cultures de type céréales ou maïs. Cela provoque plutôt une ouverture du paysage dans les plaines agricoles.

L'intervention architecturale doit donc prendre en compte les permanences paysagères, mais aussi ses mutations. Lors de la conception, c'est en travaillant la volumétrie et l'implantation des bâtiments que l'on peut percevoir le dialogue subtil à réaliser avec le paysage. S'appuyer sur le paysage, c'est aussi s'inscrire dans une temporalité plus longue, affranchie des cultures, plus symbolique, et transcendente.

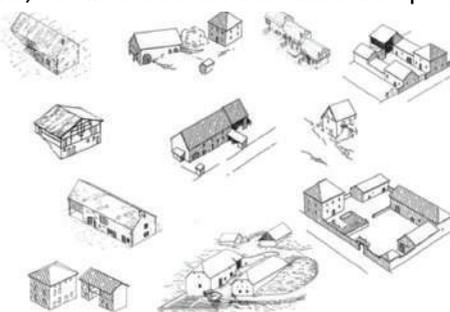


Coupes - La cuisine - Nègrepelisse © RCR Architectes

3.7- Patrimoine, savoir-faire et matérialité

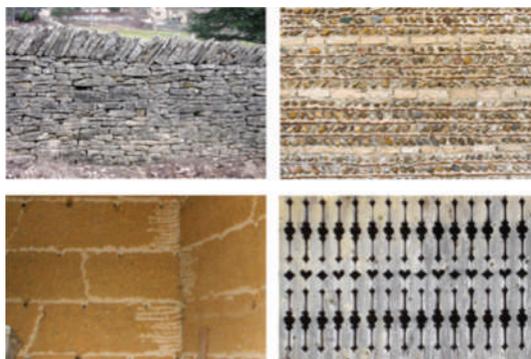
La relation entre patrimoine et savoir-faire constructif demeure une piste à développer en milieu rural, et à ne pas négliger dans la posture architecturale à adopter. Nous pourrions alors supposer que l'intervention d'un architecte dans une double culture constructive (vernaculaire et industrielle) est un facteur de résistance à une nouvelle manière de concevoir les espaces sans forcément avoir recours aux matériaux traditionnels ou aux spatialisations archétypales (du type de la maison avec toiture deux pans à forgets par exemple). Enfin, inversement, la capacité de l'architecte à interpréter les matériaux à disposition, à les détourner parfois de leur usage habituel, pour raconter une architecture qui ait du sens, semble être un véritable défi pour l'architecte rural.

Typologie d'habitat rural en Nord Isère
@ Isère-patrimoine.fr



Les savoir-faire locaux, issus de la culture artisanale du bâtiment pourraient être perçus comme contrepois aux logiques agricoles. Ils participent aux dynamiques qui bouleversent les territoires ruraux. En effet, l'enjeu entre construction et préservations des ressources agraires est souvent opérant dans les territoires ruraux. Et les terres arables, deviennent ainsi progressivement des territoires support de nouvelles architectures, permettant de révéler les paysages ou la mémoire d'un lieu. Les ressources des zones rurales n'étant plus uniquement assujetties à l'agriculture, il devient alors possible de valoriser ces espaces « déjà-là » autrement.

Appareillage pierre sèches, hourdage chaux et galets, pisé, bois de pays
@ Isère-patrimoine.fr



Les matériaux à disposition, largement utilisés et associés à des savoir-faire particuliers, sont aussi des permanences rescapées d'un autre temps, qui permettent de tisser un lien avec la culture locale, dans une économie de moyens. Ce geste architectural, outre le fait qu'il est un trait d'union entre conception et réalisation, ne peut à lui seul justifier une architecture, ni devenir un attendu en milieu rural. Ce pourrait être un des freins à la pratique de l'architecture. En revanche, lorsqu'il est utilisé à bon escient par un architecte, il dénote d'une connaissance profonde du milieu d'action, ainsi que des techniques constructives, qui peuvent être perçues comme une culture identitaire. Même si dans les territoires ruraux, la variété de matérialité du bâti est moins grande qu'en zone urbaine. Jouer avec les matériaux locaux au sein d'une architecture, en les réinterprétant, en leur donnant un sens et une poésie particulière est un acte architectural d'une grande densité.



Pierres plantées utilisées en clôture pour l'école maternelle de Morestel (38)
@ Clément Vergely Architecte

Conclusion

Philippe Madec, dans son texte¹ dédié à Luigi Snozzi, écrit: «Vous saisissez donc pourquoi, chaque lieu dans sa particularité renvoie à l'universel, de même que chaque être et chaque culture. Plus nous nous inscrivons dans la particularité d'un lieu et dans sa propre particularité, plus nous touchons à l'universel».

L'architecte qui intervient dans les territoires ruraux se trouve confronté à cette dualité entre particularisme et universalité. Par ailleurs, travailler en milieu rural est un acte qui diffuse aussi un parfum résistant face à la bien-pensance urbaine actuelle centralisée.

Nous avons montré dans notre première partie que les territoires ruraux sont multiples, complexes, et comportent des enjeux endogènes propres. Certains de ces enjeux se cristallisent autour de sujets antagonistes qu'il faut parvenir à dépasser tels que agriculture et écologie, ou agriculture et pression foncière, ou encore savoir-faire artisanal et architecture, par exemple. Notre approche visait à montrer toute la subtilité des territoires ruraux, et à s'affranchir des lieux communs habituellement exprimés : « exode rural », « rural = agricole », ou encore « bâti ancien = patrimoine ».

Notre deuxième partie abordait des exemples de projets ruraux à différentes échelles. Il s'agissait de montrer que l'architecte pouvait intervenir à différentes échelles d'aménagement du territoire, d'un ensemble de communauté de communes (Biovallée®) à celle d'une maison individuelle (Casa Rural de RCR Architectes).

Pour autant, le caractère diffus du bâti en milieu rural n'invite pas naturellement à tisser des liens urbanistiques entre les objets architecturaux, les réseaux, les usages, et les fonctions. Par ailleurs, les économies de moyens, pour raison d'éparpillement des ressources au prorata de la population, deviennent si prédominantes en zone rurale, qu'il devient nécessaire d'adapter son action d'architecte en fonction.

1 MADEC P., 2000. *A propos du régionalisme*, à Luigi Snozzi, Clermont-Ferrand, 2000, 10p.

Notre troisième partie a donc abordé ce qui nous semblait être les attentions particulières que l'architecte-urbaniste doit apporter lors de ses interventions dans les territoires ruraux. Ainsi, une fois affranchi d'un tropisme urbain, nous pourrions imaginer un architecte idéal, qui soit capable de faire des liens entre les espaces ruraux et les fonctions du bâti, pour inventer une nouvelle manière d'habiter, de vivre ou de travailler la ruralité. Cet architecte serait un agitateur d'idées au sein des collectivités territoriales, capable d'inciter les élus à mettre en œuvre une politique d'urbanisme rural, pensée, planifiée, partagée et co-conçue avec ses administrés. Par son implication dans le processus de co-conception du territoire, l'architecte rural idéal n'est pas seulement un « sachant », il devient un « partageant ». Et enfin, notre architecte idéal, par sa connaissance intime des matériaux, de leur mise en œuvre, est bien plus qu'un concepteur-dessinateur. Il devient un vecteur de transmission de cultures et de mémoire. Parce qu'il sait que les temporalités mémorielles, territoriales, politiques, patrimoniales ne sont pas les mêmes, il joue avec le territoire-support qui lui est offert, en s'appuyant d'abord sur le paysage.

Cet architecte idéal n'existe pas. Mais cela ne nous empêche pas de tenter de s'en approcher.

Au regard de cette posture, et des différents enjeux qui émaillent le milieu rural, il convient de préciser nos hypothèses d'approche du sujet. Dans un premier temps, nous avons émis l'hypothèse que le milieu rural est un territoire complexe, en mutation, pour lequel les acteurs de l'aménagement de l'espace ont une vision erronée, fondée sur des idées préconçues ou un tropisme urbain prépondérant. Dans un second temps, nous faisons le postulat de l'existence de dynamiques endogènes propres à la ruralité, en dehors du champ urbain. Enfin, nous émettons l'hypothèse que de nombreux freins à la pratique de l'urbanisme rural existent et engendrent une inertie du développement de projet d'urbanisme en phase avec les enjeux ruraux.

Ces hypothèses d'approches nous invitent à aborder les enjeux en territoires ruraux par les questions suivantes :

- En quoi la mutation des populations en territoire rural a-t-elle un impact sur l'aménagement des espaces publics, des bâtiments et la gestion des mobilités ?
- Comment revitaliser l'activités des cœurs de village en s'appuyant sur les nouvelles économies (dématérialisées, ressources agricoles, tourisme vert,...) ?
- Comment trouver le juste équilibre entre pression foncière et préservation des ressources agricoles, dans un cadre de développement durable ?
- Quel est l'impact de la métropolisation sur les territoires ruraux ?

Des réponses concertées et planifiées de la part des acteurs locaux et des collectivités territoriales sont ainsi à inventer, afin de traiter les enjeux majeurs que sont la mobilité, la cohésion sociale, la revitalisation des cœurs de village, la préservation des ressources agricoles et l'interdépendance avec les métropoles. Par exemple, la réappropriation du patrimoine foncier des cœurs de village, devrait pouvoir être un support d'expression pour les architectes, entre tradition agricole et recomposition urbaine architecturée.

Il devient alors nécessaire d'entreprendre des actions de projets, qui soient toujours interrogées par les acteurs, afin de devenir transposables. Des outils peuvent être utilisés pour cela, tels que la méthodes des chorèmes développée par Roger Brunet², permettant de développer un langage spécifique à la lecture de l'espace rural.

Enfin, toute la complexité de ces territoires se doit d'être transcendée par la poésie d'une architecture pensée, dessinée, construite puis vécue. En ces termes, l'architecte idéal est toujours résolument un architecte régionaliste, où qu'il intervienne.

Bibliographie

Ouvrages :

- Auteurs Multiples, 1978-1984. *Corpus de l'architecture rurale française*. Parmi 18 volumes, Berger-Levrault Editions, Lyonnais : Claude Royer, 1979. Dauphiné : Henri Raulin, 1977.
- Auteurs Multiples, 2000. *La ville aux champs* - Colloque du 7 mars 2000, Adef, Paris, 2001, 218p.
- BARTHE L., CAVAILLE F., EYCHENNE C., PILLEBOUE J., 2007. *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 786 p.
- BAUER G., ROUX J.M., 1976. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Edition du Seuil, 147p.
- BOUTET D., 2004. *Pour un urbanisme rural*, L'Harmattan, Paris, 226 p.
- BRADEL V. [dir.], 2014. *Espace rural et Projet spatial, volume 4 urbanités et biodiversités*, Université de Saint-Etienne, Saint Etienne, 334p.
- FEYT G., 2011. *Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux*, La documentation française, Datar, collection travaux N°14.
- FREMONT A., MORA O. (Coord.), 2008. *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes - campagnes en émergence ?*, « Science Update », Éditions Quae, Paris, 112 p.
- GRAVIER J-F., 1947. *Paris et le désert français*, Flammarion (1958), Paris, 280 p.
- GROSJEAN B., 2010. *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »*, Mardaga, Wavre, 349p.
- GUILLOT X., 2010. *Espace rural et Projet spatial, volume 1 réflexion introductive, stratégies pédagogiques*, Université de Saint-Etienne, Saint Etienne, 236p.
- GUILLOT X., 2011. *Espace rural et Projet spatial, volume 2 vers un nouveau pacte ville-campagne*, Université de Saint-Etienne, Saint Etienne, 234p.
- GUILLOT X., 2012. *Espace rural et Projet spatial, volume 3 du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Université de Saint-Etienne, Saint Etienne, 224p.
- HERVIEU B., 2008. *Les orphelins de l'exode rural*, L'Aube, Paris, 152 p.
- HERVIEU B., Viard J., 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Aube, Paris, 154 p.
- HERVIEU B., Viard J., 2001. *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*, Aube, Paris, 124 p.
- JOLLIVET M., MATHIEU N. [dir.], 1989. *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, ARF-Éditions/L'Harmattan, 354 p.
- JOURNEES D'ETUDES, 2008. *Urbanisme raisonné en milieu rural. De nouveaux modes d'habiter à inventer*, CAUE 47, Agen, 131p.
- LABAT A., ALEXANDRE F., 2009. *Vers un urbanisme rural durable, Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation*, ENSA Nancy, Nancy, 125p.
- MOREL-BROCHETA., ORTAR N., 2012. *La fabrique des modes d'habiter - Homme, lieux et milieux de vie*, L'HARMATTAN, Paris, 313p.
- PAGES D., PELISSIER N., 2000. *Territoires sous influence*, Édition L'Harmattan, Paris, 191p.
- PERRIER-CORNET P.(dir.), 2002. *À qui appartient l'espace rural?* L'Aube, Paris, 141 p.
- PERRIER-CORNET P. (dir.), 2002. *Repenser les campagnes*. L'Aube, Paris, 279 p.
- ROUX E., VANIER M., 2008. *La périurbanisation : problématiques et perspectives*. DIACT-Documentation française, Paris, 69 p.

SECCHI B., 2011. *La ville poreuse*, MetisPresses, Genève, 256 p.

VIGANO P., 2012. *Les territoires de l'urbanisme, le projet comme producteur de connaissance*, MetisPresses, Genève, 293 p.

WIEL M., 1999. *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*, Mardaga, Sprimont, 149 p.

Revues:

AD N°191, Janvier/Février 2008. *Cities of Dispersal*, 136p.

Auteurs multiples, 1997. *Urbanité, Ruralité*, Revue Poïesis N°6, 239p.

DANA K., 2015. *Architectes de campagne*. Revue D'A – d'architecture N°232, 29 p.

BILLAUD J.P., 2004. *Environnement et ruralité : enjeux et paradoxes*. Desenvolvimento e Meio Ambiente, 10, 8 p.

EL CROQUIS 115/116, 2003. RCR Arquitectes - cristalizaciones, Madrid, 162p.

HEURGON E., 2007. *Mobilités, temporalités, territorialités : vers un nouvel art de vivre?* Cahiers du management territorial, 30.

JARRIGE F., JOUVE A. M., NAPOLÉONE C., 2003. *Et si le capitalisme patrimonial foncier changeait nos paysages quotidiens ?* Courrier de l'environnement de l'INRA, 49, 13-29.

KAYSER B., 1990. *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Revue de géographie de Lyon, vol. 65, numéro 65-3, p. 221-222

LAGANIER J., VIENNE D., 2009. *Recensement de la population de 2006, la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes*, INSEE Première, 1218, 6 p.

PIRON O., 2005. *Les dynamiques territoriales 1999-2003. Le bonheur est dans le pré*, Pouvoirs locaux, 66 p.

TALANDIER M., 2008. *L'étalement urbain au secours des campagnes*, Ponts et Chaussées Magazine, 5, 24-27.

Documents de collectivités publiques

Bibliothèque du Mené, 2014. *Mené 2025, trois scénarios possibles*. Perspectives des futurs possibles, Bibliothèque du Mené, 34p.

Bibliothèque du Mené, 2014. Mené 2025, Fiches thématiques. Bibliothèque du Mené, 44p.

MEJEAN P., 2011. *Biovallée@, Vallée de la Drome /Diois*, Plaquette de présentation du projet Biovallée@ réunissant 4 communautés de communes, 12p.

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, 2011. *Ecoquartiers en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes*, Éditions CERTU, Paris, 209p.

MONNET L., 2011. *Urbanisme rural, co-construire le projet de territoire durable*. Brochure des travaux du groupe Urbanisme et développement durable en Rhône-Alpes, Rhônaldéveloppement-Environnement, 32 p.

PONCET J.F., BELOT C., 2008. *Le nouvel espace rural français*. Rapport d'information de la DIACT publié par le Sénat, 152 p.

TERRIER C. (dir.), 2006. *Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présente des départements*, Direction du tourisme, 123 p.

DATAR, 2003. *Quelle France rurale pour 2020 ? - Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Datar, 64p.

DATAR, 2012. *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*, Datar, 80p.

Conférences et réseaux

A propos du régionalisme - A Luigi Snozzi. Philippe Madec, Conférence-Texte, 12 octobre 2000, 10p.

Débat Archiciné : l'arbre, le maire et la médiathèque. Avec Patrick Bouchain et Thierry Pacquot. Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2014.

DRAC Basse Normandie, 2012. Résidences d'architectes en milieu rural, Dossier de presse du dispositif du 27/28 novembre 2012, Orne et Calvados, 2012, 10p.

Le rural : nouvel espace d'inventivité politique ? Avec Dominique Marchais et Emmanuel Roux. Organisé dans le cadre du festival Mode d'emploi de la Villa Gillet, Lyon, 2014

Monte Carasso, la restructuration d'un village et de son territoire. Conférence de Luigi Snozzi dans le cadre du Cours public 2012-2013 du 20 mars 2013. Fondation Braillard Architectes. www.braillard.ch

Réseau Espace Rural et Projet Spatial (ERPS), réseau d'enseignants et de recherche pluridisciplinaire, soutenu par le bureau Ministère de la Culture, créé en 2008 par Xavier Guillot.

Urbanités et biodiversité. Avec Vincent Bradel, Edouard Hoffmann, Olivier Poëtte, Jean-Yves Quay, Julien Vantard, Marc Verdier. Conférence ENSAL du 9/04/2015, Lyon, 2015.

Articles de presse

DELGA C., POTIER D., «*Pour une nouvelle ruralité*», Libération du 7 août 2013.

Ressources Électroniques

www.biovallee.fr, consulté en mars 2015

www.bucopa.fr, consulté en décembre 2014

www.caue47.com, consulté en Avril 2015

www.ccmene.fr, consulté en mars 2015

www.ddrhonealpesraee.org, consulté en décembre 2014

www.urcauerhonealpes.fr/recomposer-le-territoire, consulté en novembre 2014

www.european-europe.eu/fr/session/european-13/site/la-correze

Emissions radiophoniques

Sur la route...des terres agricoles en voie de disparition, en Vendée, 2014, France Culture, 54 min

Films et documentaires

Adieu paysans, 2014, réal : Audrey Maurion, auteurs : Alain Moreau, Jean Rozat, Program 33, 56 min

L'arbre, le maire et la médiathèque, 1993, réal : Eric Rohmer, Films du Losange, 1h33

La ligne de partage des eaux, 2014, réal : Dominique Marchais, Zadig films, 1h48

Un monde pour soi, 2011, réal : Yann Sinic, Cosmographe Productions, 26min

Table des matières

Avant-Propos	3
Remerciements	4
Introduction	5
Partie 1 Espace rural : un territoire en mutation	8
1.1 Représentation traumatique ou nostalgique ?	9
1.2 Entre repère référentiel et complexité des territoires	12
1.3 Démographie des campagnes	21
1.4 Le monde agricole : tradition et développement durable	25
1.5 Entre attractivité et pression foncière	29
Partie 2 Urbanisme et architectures en milieu rural	32
2.1 L'exemple de la Communauté de Communes du Mené	33
2.2 L'exemple de biovallée dans la Drôme	37
2.3 L'exemple de la restructuration de Monte Carasso par Snozzi	40
2.4 L'exemple de Casa Rural par RCR Architecte	44
Partie 3 Quelles remises en cause dans nos pratiques ?	46
3.1 L'évolution du regard des professionnels	48
3.2 Une démarche heuristique, multi-échelle	50
3.3 La gouvernance de projet et l'urbanisme rural	52
3.4 L'implication de l'architecte au sein du processus	56
3.5 L'appropriation citoyenne	59
3.6 Le rapport au paysage	61
3.7 Patrimoine, savoir-faire et matérialité	63
Conclusion	65
Bibliographie	68

Mémoire de Master
réalisé à l'Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Lyon,
sous la direction de William VASSAL.

© Benoît Dubuget, Lyon, 2015